

LOI n° 2015-028
PORTANT LOI DE REGLEMENT 2009

TABLE DES MATIERES

ANNEXES.....	i
LISTE DES TABLEAUX	ii
LISTE DES GRAPHERS	iii
LISTE DES ABREVIATIONS.....	iv
<u>PREMIERE PARTIE- EXPOSE DES MOTIFS</u>	
LE CONTEXTE INTERNATIONAL.....	1
LA DYNAMIQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE.....	1
I - PRINCIPALES TENDANCES DE L'ECONOMIE EN 2009	2
Analyse des prévisions de 2009 et ses impacts sur la croissance.....	3
- Production	3
- Inflation.....	4
- Les échanges extérieurs.....	4
- Evolution des Finances Publiques	5
- Les recettes publiques	5
Les dépenses publiques.....	6
Situation des financements	7
Financement des Programmes.....	8
II - SYNTHESE SUR LA PERFORMANCE.....	8
A - Analyse des RAP.....	8
B - Les réalisations physiques de l'année 2009	11
- Secteur Administratif	11
- Secteur Productif.....	20
- Secteur Infrastructure.....	26
- Secteur Social	32
<u>DEUXIEME PARTIE - SITUATION BUDGETAIRE ET PROJET DE LOI DE REGLEMENT</u>	
I - Situation budgétaire	47
A - Prévisions, exécutions et résultats généraux de lois de finances de 2009	47
B - Analyse récapitulative des opérations exécutées en 2009	48
1 - Les recettes du Budget Général	48
2 - La réalisation financière par mission du Budget Général	50
3 - Les grandes composantes des dépenses publiques	53
4 - Les Opérations sur les Budgets Annexes.....	55
5 - Les Opérations sur les Comptes Particuliers du Trésor.....	59
6 - Les Opérations sur les Fonds de Contre-Valeur	59
7 - Les Opérations en capital de la dette publique	60
II - ANALYSE DES ARTICLES	62

ANNEXES

1 - Les Situations des recettes

2 - Les Budgets Annexes

3 - Les Opérations sur Fonds de Contre-Valeur

4 - Les Opérations en Capital de la Dette Publique (Emprunts)

5 - Les Opérations sur Comptes Particuliers du Trésor

6 - Les états des dépenses (fonctionnement, solde, investissement) par Ministères / Institutions

7 - Le Compte Général de l'Administration des Finances

8 - Le Rapport de la Cour des comptes avec déclaration générale de conformité entre les écritures des comptables et celles des Ordonnateurs

9 - Les Rapports Annuels de Performance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° 1 : Croissance des recettes publiques	6
Tableau N° 2 : Evolution des dépenses publiques	7
Tableau N° 3 : Evolution du financement du déficit des OGT base caisse	8
Tableau N° 4 : Synthèse des RAP 2009	10
Tableau N° 5 : Programme Gouvernance responsable	18
Tableau N° 6 : Economie à forte croissance	19
Tableau N° 7 : Développement rural.....	25
Tableau N° 8 : Prendre soin de l'environnement.....	25
Tableau N° 9 : Programme Infrastructure reliée.....	31
Tableau N° 10 : Programme Transformation de l'éducation.....	39
Tableau N° 11 : Santé, planning familial, et lutte contre le VIH/SIDA.....	39
Tableau N° 12 : Solidarité nationale.....	40
Tableau N°13 :Taux moyen de réalisations par mission, consommation de crédits et performance 2009..	41
Tableau N° 14 : Résultats généraux des cinq cadres budgétaires en 2009.....	47
Tableau N° 15 : Exécution des recettes du Budget Général de l'Etat	48
Tableau N° 16 : Réalisation par mission	50
Tableau N° 17 : Réalisation par Programme selon les 08 Engagements du MAP	51
Tableau N° 18 : Réalisation de Programme « Administration et coordination »	52
Tableau N° 19 : Les grandes composantes des dépenses publiques en 2009.....	53
Tableau N° 20 : Réalisations des PIP régionaux	54
Tableau N° 21 : Dépenses de l'Imprimerie Nationale	55
Tableau N° 22 : Dépenses des Postes et Télécommunications	56
Tableau N° 23 : Situation financière des B.A	58
Tableau N° 24 : Situation des CPT en 2009.....	59
Tableau N° 25 : Réalisations annuelles des FCV.....	59
Tableau N° 26 : Résultats des opérations sur FCV de 2007 à 2009.....	60
Tableau N° 27 : Résultats annuels des opérations en capital de la dette publique	60
Tableau N° 28 : Evolution des soldes budgétaires de 2005 à 2009	61

LISTE DES GRAPHES

Graphe N° 1 : Répartition des recettes prévisionnelles du Budget Général de l'Etat en 2009.....	49
Graphe N° 2 : Répartition des recettes recouvrées du Budget Général de l'Etat en 2009.....	49
Graphe N° 3 : Budget de l'Imprimerie Nationale en 2009.....	56
Graphe N° 4 : Budget des Postes et Télécommunications en 2009.....	57
Graphe N° 5 : Situation financière des Budgets Annexes.....	58
Graphe N° 6 : Evolution des opérations sur FCV	60
Graphe N° 7 : Résultats généraux de l'exécution des Lois de Finances de 2005 à 2009	61

LISTE DES ABREVIATIONS

3P	Partenariat Public Privé
AEPA	Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement
AGOA	African Growth and Opportunity Act
ANDEA	Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
ATU	Accueil Triage Urgence
BCM	Banque Centrale de Madagascar
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BNGRC	Bureau National pour la Gestion des Risques et Catastrophe Naturelle
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCI	Centre de Conférence Internationale
CFA	Certificat de Fin d'Apprentissage
CHD	Centre Hospitalier de District
CHRR	Centre Hospitalier de Référence Régionale
CNE	Comité Nationale Electorale
CSB	Centre de Santé de Base
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DESB	Direction de l'Exécution et de la Synthèse Budgétaire
DGB	Direction Générale du Budget
DRSAS	Direction Régionale de la Santé et des Affaires Sociales
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
EDBM	Economic Development Board of Madagascar
EFPT	Etablissement de Formation Professionnelle Technique
FCV	Fonds de Contre-Valeur
FER	Fonds d'Entretien Routier
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour l'Aide à la Population
GRE	Gestion Rationnelle de l'Eau
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
HCC	Haute Cour Constitutionnelle
ICMT	Indicateur Clé au Marché de Travail
IDA	International Development Association
IDE	Investissement Direct Etranger

IEC	Information - Education - Communication
INSTAT	Institut National de la Statistique
MAP	Madagascar Action Plan (Plan de Mise en Œuvre)
MATD	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation
MC	Ministère du Commerce
MECIE	Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement
MEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts
MEI	Ministère de l'Economie et de l'Industrie
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MFA	Ministère des Force Armées
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MFPTLS	Ministère des Fonctions Publiques, du travail et des Lois Sociales
MINSAN	Ministère de la Santé
MJS	Ministère de la Justice
MPRH	Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques
MTA	Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
MTPM	Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie
MTPNT	Ministère des Télécommunications, des Postes et des Nouvelles Technologies
OGT	Opérations Globales du Trésor
OMNIS	Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ORTM	Office de la Radio Télévision de Madagascar
PADR	Plan d'Action pour le Développement Rural
PDAC	Prospectors and Developers Association of Canada
PGDI	Programme de Gouvernance et de Développement Institutionnel
PIB	Produit Intérieur Brut
PME/PMI	Petite Moyenne Entreprise/Petite Moyenne Industrie
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPN	Produits de Première Nécessité
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
QMM	Qit Madagascar Minéral
RAP	Rapport Annuel de Performance
RER	Redevance d'Entretien Routier

RNM/TVM	Radio Nationale Malagasy/Télévision Malagasy
RPI	Ressources Propres Internes
SIEA	Système Intégré d'Enregistrement des Actes
SIGFP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIRAMA	Siramamy Malagasy
SNISE	Système National Intégré du Suivi Evaluation
SRAT	Service Régional de l'Administration du Territoire
SSB	Service de la Synthèse Budgétaire
TA	Tribunal Administratif
TF	Tribunal Financier
TIC	Technologie des Informations et des Communications
TPI	Tribunal de Première Instance
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UNICEF	United Nations International for Children and Education Funds
VPSP	Vice-Primature chargée de la Santé Publique

Première partie
EXPOSE DES MOTIFS



ASSEMBLEE NATIONALE

LE CONTEXTE INTERNATIONAL

L'année 2009 a été marquée par une forte récession mondiale suite aux perturbations liées à la crise économique et financière. L'instabilité des marchés financiers ainsi que la flambée des cours des matières premières, particulièrement les produits agricoles et énergétiques, ont provoqué une contraction du commerce mondial. Cet essoufflement des activités économiques au niveau international a ralenti les efforts des partenaires techniques et financiers du pays surtout en termes d'investissements étrangers.

Quoique les pays avancés aient adopté des plans de relance économique, dont la plupart se situe au quatrième trimestre de 2009, et qu'un rattrapage économique des pays émergents a été opéré, ces initiatives n'ont pas permis de préserver l'économie nationale contre les fluctuations de la conjoncture mondiale.

LA DYNAMIQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE

Le cadrage budgétaire et financier au cours de cette année est définie par la Loi n°2008-026 du 18 décembre 2008 portant Loi de Finances pour 2009. Il prévoit une mobilisation intensive des recettes intérieures et une gestion prudente des dépenses publiques afin d'atteindre une maîtrise du déficit budgétaire à 3% du PIB.

En 2009, on constate que Madagascar a enregistré une croissance presque négative. La crise politique interne de cette période conjuguée avec les impacts des aléas économiques et financiers via le commerce mondial a provoqué d'importantes perturbations.

Puisque l'économie domestique est tributaire des activités en lien direct avec les échanges extérieurs notamment en matière agricole et pétrolière, les mesures prises dans le cadre des réformes structurelles et sectorielles n'ont pas obtenu les effets escomptés. Le fléchissement des performances économiques de 2009 traduit la faiblesse de la capacité d'adaptation et de repositionnement de l'économie nationale face au cycle fluctuant des échanges mondiaux.

Compte tenu de ces instabilités, le développement socio-économique au cours de cette année apparaît difficile et plus que fragile. Si la croissance économique a été successivement positive durant ces dernières années ; 6,2% en 2007 et 7,1% en 2008 ; en 2009, ce taux a basculé jusqu'à atteindre un seuil négatif de - 4,1%.

Si on analyse les objectifs globaux, tendant à réduire la pauvreté à 50% d'ici 2012, ceux-ci prévoient :

- La poursuite des réformes de la gestion des finances publiques calquées sur le Budget de Programme ;
- La politique d'austérité budgétaire qui exige une limitation des dépenses suivant les prévisions de recettes ;
- La maîtrise progressive du déficit budgétaire.

Dans cette même logique, les objectifs sectoriels de 2009 consistent à :

- Promouvoir la gouvernance de proximité à travers les régions ;
- Renforcer le développement rural par l'agriculture et les infrastructures hôtelières ainsi que l'exploitation des activités extractives;
- Mettre en place un climat propice aux investissements.

Par contre, si on se réfère aux résultats socio-économiques de l'année 2009, les performances sont loin des prévisions initiales fixées dans la Loi de Finances. Si la croissance du PIB est estimée à 7,5%, ce taux est ramené à - 4,1% en fin de période. Plusieurs indicateurs démontrent les préjudices subis par l'économie durant la crise notamment le déclin à 59,5% des investissements publics, la baisse de 15% de la consommation des produits pétroliers ainsi que la hausse du taux de chômage.

I - PRINCIPALES TENDANCES DE L'ECONOMIE EN 2009

La crise financière suivie d'une crise politique interne a affaibli la croissance économique. Quoique la crise de 2008 soit principalement financière, celle-ci a provoqué des conséquences importantes sur le secteur réel. Engendrant une désorganisation sociale et économique, ces crises n'ont fait qu'affaiblir le recul de la pauvreté qui touche surtout la population en milieu rural avec un ratio atteignant les 70,8%.

Les impacts négatifs de la crise ont touché les secteurs à plus forte valeur ajoutée dont le tourisme et le domaine du textile ainsi que la construction dont les activités dépendent largement des investissements publics. On dénote alors un recul de la croissance : le taux de croissance est réestimé à 0,6% suite aux effets de la conjoncture économique. La croissance effective en fin d'année de -4,1% est largement inférieure au taux de croissance démographique d'environ 2,8% au titre de l'année 2009. Le PIB par habitant se trouve alors en baisse puisque si celui-ci était de l'ordre de 412 USD en 2007, 499 USD en 2008, ce chiffre est estimé à 441 USD en 2009. En conséquence, les fortes tensions sur le marché du travail ont provoqué un taux de chômage atteignant les 15,1% en 2009 contre seulement 9% en 2007.

- **Analyse des prévisions de 2009 et ses impacts sur la croissance**

Production

La Loi de Finances Initiale de l'année 2009 prévoit un taux de croissance du PIB à 7,5%. Les réalisations diffèrent largement de cette prévision dans le sens où elles ont effectivement affiché une chute de croissance allant jusqu'à un seuil négatif de - 4,1% en fin d'année. En effet, plusieurs sont les facteurs sources de cette régression de la croissance. On dénombre entre autres la suspension et/ou l'arrêt des financements et aides extérieurs, la faiblesse du flux d'investissements suite aux insécurités qui sévissent dans la grande île, l'accroissement du taux de chômage face aux diverses fermetures d'entreprises...

Quoique l'économie ait connu de fortes perturbations, le secteur primaire a enregistré une croissance de 8,5% alors même que ce taux n'a atteint que 2,9% en 2008. Les performances sont imputables au progrès du sous-secteur agriculture avec une croissance de 10,7% contre 4,5% l'année dernière. Un résultat qui est surtout dû à une campagne agricole dominée par les pratiques de culture de contre saison. Si le sous-secteur élevage/pêche, marqué par une perte de compétitivité de la filière crevette sur le marché mondial, ne présente que 1,8% de taux de croissance ; le sous-secteur sylviculture quant à lui connaît une hausse de croissance très dynamique soit 30,4% grâce aux multiplications des activités liées à l'exploitation forestière.

Le secteur secondaire fait partie des secteurs le plus touché par la conjoncture socio-économique puisque ses branches d'activités enregistrent une croissance régressive de - 7,8% contre 3,6% en 2008 et 9,8% en 2007. La baisse des revenus des ménages, et par conséquent celle de la consommation constituent les principales causes de ce recul de croissance. La reprise des productions sucrières de la SIRAMA a permis de relancer la branche agro-industrie à 57,3% de performance contre une absence d'exploitation en 2008. En revanche, les industries extractives caractérisées par les exploitations d'ilménite de QMM, de nickel et de cobalt d'Ambatovy ont connu une baisse de croissance, soit de 9% en 2008 à - 11,2% en 2009. Les branches textiles (-24,6% en 2009 contre -4,4% en 2008) et les Zones Franches Industrielles (-16,2% en 2009 contre 1,2% en 2008) ont le plus souffert de la crise étant donné qu'elles affichent le taux de croissance le plus bas du secteur secondaire.

En 2008, le secteur tertiaire bénéficie d'une croissance de l'ordre de 8,2%. Par contre, si on se réfère aux résultats de 2009, le secteur se trouve en chute puisque cette croissance se dégrade jusqu'à atteindre un seuil de -7,5%. Généralement basées sur les services et les transports, les activités économiques se sont ralenties, empêchant ainsi une circulation plus fluide des biens et des personnes. Le défaut d'organisation du Sommet de l'Union Africaine à Madagascar et le climat d'insécurité ont provoqué la diminution des recettes de transport aérien de l'ordre de 45,6% en 2009. Par ailleurs, les recettes du tourisme s'élèvent seulement à 181,33 millions d'USD contre les 484,16 millions d'USD réalisées en 2008. Les recettes d'exportations minières affichent quant à elles une certaine performance dans la mesure où le QMM a débuté l'exportation d'ilménite au cours de cette période. Malgré

cette performance, la gouvernance de ce secteur étant encore très vulnérable, l'Administration minière n'a pas atteint ses objectifs. En termes de recettes d'exportations minières, 6,8 milliards d'Ariary seulement ont été enregistrées contre les 15,51 milliards d'Ariary prévus soit 43,8% de l'objectif. Pour les recettes d'exportations des produits artisanaux, elles se trouvent en hausse suite au renforcement des capacités, la formalisation des artisans et la structuration de cette filière. Ainsi, elles représentent une valeur de 11 715 568,30 Euros contre 7 083 709,78 Euros en 2008. Enfin, suite à l'insuffisance des investissements publics, la branche BTP, malgré son essor l'année dernière avec une croissance de 27,6%, accuse une régression de -17,7%.

Inflation

La demande sur le marché mondial aussi bien que la demande intérieure s'est contractée pendant la période de 2009. L'Indice des Prix à la Consommation a atteint 8% en glissement annuel suite à l'augmentation du prix des produits importés avec un renchérissement de 10,7% et ceux de certains produits locaux. Néanmoins les produits de première nécessité tels le riz ont affiché une relative stabilité de prix. Ainsi, le taux d'inflation en 2009 est en baisse soit de 9% contre 10,1% en 2008.

La réalisation des investissements bruts est fixée à un taux de 31,7% du PIB contre 44,1% en 2008, un taux relativement en baisse. A cet effet, si le taux des investissements privés a diminué à 26,9% du PIB face aux suspension/retrait des aides et financements extérieurs destinés aux projets de développement, celui des investissements publics a chuté à 4,9% du PIB contre 8,6% en 2008. Celle-ci est due à une amputation d'une valeur de 571,9 milliards d'Ariary sur les dépenses en capital, c'est-à-dire de 29,6% du montant initialement prévu. Conjugué avec un taux d'investissement particulièrement en baisse, n'ayant pas permis le repli des activités porteuses de croissance, l'inflation a été maintenue à 9% en 2009.

Les échanges extérieurs

La crise financière internationale jumelée avec la crise politique interne a eu des impacts négatifs sur la balance de paiements. Contrairement à une balance excédentaire de 2008 accusant un solde positif de 66,1 millions de DTS, cette dernière affiche un déficit de 15,6 millions DTS en fin de 2009. Cette situation résulte de la baisse des IDE ainsi que des tirages publics.

En effet, la crise a fortement frappé les importations rendant ainsi les transactions courantes déficitaires de l'ordre de - 1 172,7 millions de DTS.

Caractérisée par une économie tournée vers les activités d'exportations, les recettes d'exportations de 2009 sont moins performantes suite à la contraction de la demande au niveau du commerce extérieur. Ainsi, les recettes ont globalement diminué jusqu'à environ 682,2 millions de DTS malgré les réalisations de 823,9 millions de DTS en 2008.

S'agissant des importations, le déficit s'explique par différents facteurs liés à la crise notamment la baisse des investissements tels les IDE ; l'augmentation du prix de certains biens importés comme les matériels et équipements, les matières premières et énergies...De ce fait, l'Ariary s'est déprécié.

En outre, ce résultat déficitaire a entraîné une réduction de 15 millions de DTS des réserves officielles de devises de la Banque Centrale.

Evolution des finances publiques

Se référant toujours au MAP comme cadre stratégique des politiques publiques prévu se réaliser au cours de la période 2007-2012, l'année 2009 est marquée par la réalisation du Plan de Mise en Œuvre du MAP et la mise en place du Système National Intégré de Suivi Evaluation (SNISE). L'objectif principal étant de maîtriser le déficit budgétaire, le cadrage macroéconomique s'est fixé de mobiliser les recettes intérieures et de gérer les dépenses publiques selon une politique d'austérité. Puisqu'il s'agit de consolider les résultats tirés des réformes de la gestion des finances publiques conduites jusqu'ici, les régions ont été également incluses dans le processus.

D'une manière générale, les finances publiques de 2009 sont caractérisées par le gel des financements extérieurs sauf pour les aides de nature humanitaire. Ce qui a poussé l'administration à adopter une politique budgétaire restrictive afin de maintenir le niveau du déficit.

Quant au processus d'exécution budgétaire, on relève souvent que les règles régissant les finances publiques restent encore à maîtriser. Les données suivantes confirment ce constat : demandes de dérogation en hausse ; des modifications de crédits qui ne cessent d'augmenter (15 virements de crédits contre 08 l'année dernière). Le nombre des arrêtés d'aménagements de crédits a néanmoins diminué : 283 contre 425 en 2008. Touchant toujours les procédures d'exception, on dénombre au cours de cet exercice 386 caisses d'avance dont 10 d'entre elles constituent des caisses d'avance unique et exceptionnelle.

Afin de comprendre l'évolution des résultats des finances publiques pendant la période de 2009, il importe d'évaluer les réalisations budgétaires mais aussi les performances des Institutions et Ministères dans son ensemble.

Les recettes publiques

Pour l'année 2009, un gel des financements extérieurs a été observé de la part des bailleurs de fonds. Le niveau des recettes n'échappe pas aux effets d'une économie qui se caractérise par une forte récession.

Marquée par une conjoncture de crise, la réalisation sur les recettes affiche une performance moyenne de 77,17% par rapport à l'atteinte des objectifs. En effet, fixé à 12,5% dans la loi de finances initiale, les services douaniers et fiscaux n'ont obtenu qu'un taux de pression fiscale de 10,6% du PIB soit 1 782,0 milliards d'Ariary. Ce résultat est visiblement en baisse si on se réfère à celui de l'année dernière dont le taux a positivement atteint les 12,9% du PIB.

Il faut noter que diverses raisons expliquent cette faible performance. Les activités économiques intérieures qu'extérieures ayant été ralenties par les effets néfastes de la crise socio-politique, le dispositif du système fiscal n'a pas permis de renforcer les actions pour faire face aux effets de cette dernière :

- La dissolution de certaines sociétés et/ou la disparition de certains débiteurs, induits en créances irrécupérables, ont affaibli la part du paiement effectif des impôts ;
- La diminution des chiffres d'affaires déclarés pour les Impôts sur les Revenus ;
- La suspension des tournées d'inspections des Centres Fiscaux avec seulement une réalisation de 12,8% suite à la contraction du budget alloué à cette opération ;
- La forte diminution des importations de matières premières et des biens d'équipements entraîne la baisse des recettes douanières.

Cependant, on peut citer également les actions positives entreprises afin d'appuyer la capacité de l'Etat à améliorer le recouvrement de recettes notamment :

- Modernisation des capacités de révision et de recouvrement par les Centres Fiscaux ;
- Opérationnalisation du logiciel Système Intégré d'Enregistrement des Actes (SIEA) facilitant le suivi des dossiers fiscaux ;
- Mise en place de TRADENET/SYDONIA++ dans six (06) grands bureaux de la Douane et douze (12) bureaux moyens de ce dernier ;
- Opérationnalité de la Brigade Mobile de Surveillance ; constatation de treize (13) infractions avec un recouvrement de 40,3 millions d'Ariary dont l'exportation de bois de rose sans déclaration grâce aux opérations de surveillance des côtes.

Tableau N° 1 : Croissance des recettes publiques

Rubriques	En milliards d'Ariary		Variation en %
	2008	2009	
Recettes totales	2 685,20	2 139,60	- 20,32
dont Recettes Fiscales	2 087,2	1 782	-14,62
Intérieures	1 079,8	1 028,6	-4,74
Extérieures	1 007,4	753,4	-25,21
Recettes Non Fiscales	49,7	80,1	61,17
Dons	548,3	277,5	-49,39
Dons Courants	127,5	21	-83,53
Dons en Capital (projets)	420,8	256,4	-39,07

Source : *OGT*

• Les dépenses publiques

La politique budgétaire durant la crise est basée sur la poursuite de l'austérité. La pratique de l'orthodoxie financière est dès lors renforcée par l'exercice de contrôle sur trois volets notamment l'opportunité des dépenses, le respect de la concurrence en matière de marchés publics, ainsi que l'effectivité des services faits.

En général, la gestion budgétaire de l'année 2009 est marquée par une contraction de 24% des dépenses publiques par rapport à l'année 2008. Principalement, les ressources budgétaires ont été destinées à financer les

dépenses dites incompressibles. Afin d'alléger les effets de la faiblesse des recettes budgétaires, le Gouvernement a adopté une politique budgétaire prudente. Ainsi, les dépenses publiques, quoique le taux d'exécution budgétaire n'ait atteint que 56,06%, ont été mieux maîtrisées grâce à l'application du taux de régulation de 64%.

Si les dépenses courantes sont à une situation presque constante soit 1 795 milliards d'Ariary en 2009 contre 1 753,8 milliards d'Ariary en 2008, les dépenses en capital sont celles qui ont le plus souffert de l'arrêt des financements extérieurs puisqu'ils ont diminué en termes de valeurs de 70% par rapport à celles de 2008. Si on se réfère au taux d'investissements publics qui ne représente que 4,9% du PIB en 2009 contre 8,6% en 2008, la régression des dépenses d'investissements sur financement extérieur est très tangible suite aux suspensions des aides destinées au financement des projets de développement dont les IDE, le retrait de certains investisseurs et la suspension de l'éligibilité de Madagascar à l'AGOA.

Tableau N° 2 : Evolution des dépenses publiques

Rubriques	En milliards d'Ariary		Variation en %
	2008	2009	
Dépenses courantes	1 753,8	1 795	2,35
Personnel	758,90	803,2	5,84
Fonctionnement	745,40	514,8	-30,94
Intérêts de la dette	127,30	123,5	-2,99
Intérieure	102,40	95,5	-6,74
Extérieure	24,90	33	32,53
Autres	122,20	353,5	189,28
Dépenses en capital	1 244,80	813	-34,69
Sur ressources intérieures	474,20	361,3	-23,81
Sur ressources extérieures	770,60	451,7	-41,38
Dépenses totales	2 998,60	2 608	-13,03

Source : *OGT*

- **Situation des financements**

Suite aux effets de la récession économique et à la baisse des décaissements des ressources extérieures, les opérations globales en 2009 accusent un déficit budgétaire s'élevant à 2,8% du PIB contre 2,1% en 2008. Quoique des mesures correctives visant à engager les dépenses en fonction des rentrées fiscales aient été adoptées, le déficit base engagement continue son accumulation à cause de la hausse accélérée du niveau des engagements au quatrième trimestre. Ce qui a conduit le Gouvernement à effectuer un recours auprès du système bancaire afin de répondre aux besoins en financement. Par conséquent, l'engagement de l'Etat auprès de ce dernier a atteint 304 milliards d'Ariary de financement net dont 155,7 milliards d'Ariary vis-à-vis de la BCM contre un remboursement de 261,5 milliards d'Ariary durant la période de 2008.

Tableau N° 3 : Evolution du financement du déficit des OGT base caisse

Rubriques	En milliards d'Ariary	
	2008	2009
Financement du déficit des OGT (base caisse)	345,5	425,0
Financement Intérieur	-132,8	301,9
Système Bancaire net	-261,5	291,9
Banque Centrale	-77,3	165,1
Banques Commerciales	-184,2	148,3
Système Non Bancaire	-206,4	-43,9
Autres Financements	335,1	76,5
Financement Extérieur	478,3	123,1
Dont Tirages	504,6	195,3
Sur prêts projets	349,8	195,3
Sur prêts programmes	154,8	0,0

Source : *Rapport Annuel 2009 BCM*

• Financement des Programmes

Puisque les réformes sur la gestion publique sont axées sur la notion de programmes, il importe d'apporter quelques repères sur la situation du financement des programmes au titre de l'année 2009.

A cet effet, 71,7% du budget total sur ressources intérieures quel que soit leur nature ont été alloués aux secteurs productif et social.

Au niveau des financements extérieurs alloués aux PIP, c'est-à-dire les subventions, les emprunts de l'Etat et autres emprunts publics ne constituent que 31,98% des ressources totales contre 55,16% en 2008.

Compte tenu du retrait des principaux Partenaires Techniques et Financiers suite à la crise socio-politique de 2009, on a observé une forte baisse de 86,1% des aides de la part des bailleurs de fonds multilatéraux. Réellement, ces derniers n'ont alloué que 117,6 milliards d'Ariary contre 846,8 milliards d'Ariary en 2008. Si les décaissements provenant des bailleurs de fonds bilatéraux accusent une diminution de l'ordre de 56,2%, les aides allouées aux ONG et autres sont celles qui ont connu une forte hausse, soit 35 milliards d'Ariary contre seulement 5,1 milliards d'Ariary l'année précédente.

II - SYNTHESE SUR LA PERFORMANCE

A - Analyse des Rapports Annuels de Performance

La Loi Organique n°2004-007 du 26 juillet 2004 sur les Lois de Finances dispose en son article 43, dernier alinéa que « tout projet annuel de loi de règlement peut comporter toutes dispositions relatives à l'information et au contrôle du Parlement sur la gestion des finances publiques ». Aussi, puisque le concept du budget-programme a été renforcé par la mise en place des deux documents représentés l'un par le « document budgétaire » et l'autre par le « document de performance », il convient d'apporter quelques précisions. En effet, l'insertion dans le système

budgétaire des Projets Annuels de Performance a permis aux instances de contrôle de suivre au mieux l'évolution, l'impact ainsi que les leçons à tirer sur la gestion basée sur les résultats afin de corriger les actions à venir.

L'année 2009 constitue une étape importante franchie dans le cadre des réformes des finances publiques : il s'agit de la première phase où les activités du secteur public sont appréciées à travers des analyses de performance.

De l'étude des rapports de performance ressort que les grandes politiques de l'Etat correspondent à 43 Missions. Celles-ci regroupent au total 113 programmes qui se répartissent en 211 objectifs. Afin de mesurer l'atteinte ou non de ces derniers, l'évaluation se base sur les indicateurs d'objectifs qui sont au nombre de 489 au cours de l'année 2009.

Tableau N° 4 : Synthèse des RAP 2009

CODE_MIN	LIBELLE_MIN	Miss.	Prog.	Obj.	Ind-Obj.	Activités	Ind. Atteint	Ind. Non Atteint	Autres
01	Présidence de la Haute Autorité de la Transition	1	5	14	28	72	5	23	
02	Senat	1	2	4	6	18	4	2	
03	Assemblée Nationale	1	2	4	4	8	1	3	
04	Haute Cour Constitutionnelle	1	2	3	6	15	0	6	
05	Primature	1	4	12	17	27	4	12	1 Néant
11	Ministère des Affaires Etrangères	1	4	6	7	14	1	6	
12	Ministère des Forces Armées	2	6	9	17	55	3	4	10 ND
13	Secrétariat d'Etat chargée de la Gendarmerie	1	3	5	10	82	2	8	
14	Ministère de l'Intérieur	1	3	6	6	21	1	3	2 ND
15	Ministère de la Sécurité Intérieur	2	3	6	13	41	5	7	1 Non spécifié
16	Ministère de la Justice	1	3	7	22	25	10	12	
21	Ministère des Finances et du Budget	1	6	21	49	105	15	33	1 Néant
25	Ministère de l'Economie et de l'Industrie	1	3	4	4	16	0	4	
32	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales	3	6	7	71	69	9	39	Aucune prévision 21
35	Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	1	2	3	4	13	0	4	
36	Ministère de Commerce	1	1	1	1	8	1	0	
37	Ministère de la Communication et de la Culture	1	3	5	7	21	2	5	
41	Ministère de l'Agriculture	1	3	14	25	30	13	12	
42	Ministère de l'Élevage	1	1	2	6	7	2	4	
43	Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques	1	2	4	7	7	3	4	
44	Ministère de l'Environnement et des Forêts	1	2	3	7	12	5	2	
51	Ministère de l'Energie	1	3	4	12	42	2	7	3 ND
52	Ministère de l'Eau	1	2	4	10	15	1	9	
53	Ministère de Mines	1	2	4	4	16	2	2	
61	Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie	2	3	6	11	45	4	6	1 ND
62	Ministère de l'Aménagement du Territoire et Décentralisation	3	5	4	12	57	3	9	
63	Ministère des Transports	1	3	7	15	34	2	13	
66	Ministère des Télécommunications, des Postes et des nouvelles Technologies	2	3	3	3	10	1	2	
71	Ministère de la Santé et du Planning Familial	2	7	15	39	50	20	19	
76	Ministère de la Population et des Affaires Sociales	1	3	5	42	13	20	22	
78	Ministère de la Jeunesse et des Sports	1	3	4	6	6	5	1	
81	Ministère de l'Education Nationale	2	7	8	8	32	0	8	
83	Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	1	2	2	2	5	1	1	
84	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	1	2	2	2	9	0	2	
86	Ministère de la Culture et du Patrimoine	1	3	3	4	4	3	1	
TOTAL		44	113	211	487	1 004	151	294	40

Source : RAP 2009

(Autres: 40 = 2 Néants - 16 Non Disponibles - 1 Non spécifié - 21 Aucune prévision)

En ce qui concerne les imperfections de la gestion liée à la performance, on relève certaines difficultés courantes telles que le changement des acteurs budgétaires, une modification et/ou création de nouveaux indicateurs. Ces problèmes expliquent que la gestion sur la performance reste un processus non maîtrisé par certains acteurs budgétaires notamment dans la programmation, la définition ou la révision des indicateurs et surtout la chaîne de suivi des activités (difficultés de collecte des indicateurs, explication dérisoire des écarts entre l'objectif et les réalisations, l'inexistence d'une base centralisée sur les données liées à la performance...)

Etant donné que les Rapports Annuels de Performance sont annexés à cette loi, après avoir effectué un tri sur les indicateurs prioritaires, seuls les résultats les plus significatifs y sont présentés. Pour ce faire, les indicateurs sont classés selon les secteurs.

B - Les réalisations physiques de l'année 2009

La réalisation de la performance de l'exercice 2009 est marquée par le constat que tous les organismes publics utilisent un « budget de crise ». Cette situation a entraîné la baisse des crédits alloués, l'arrêt des financements extérieurs, qui ont eu des répercussions sur l'atteinte des objectifs des programmes des différents Institutions et Ministères. Ce qui a amené certains Ministères à réviser les valeurs cibles de quelques indicateurs et aussi certains Responsables de Programmes à redéfinir leurs priorités et les orientations mises en place au début de l'année.

Selon la cartographie du Budget de Programme, on constate que le MFPTLS décroche la première place en termes de nombre de mission (3). Tandis qu'en matière de programmes, si le MINSAN et le MEN détient chacun 07 ; le MFA, le MFB et encore le MFPTLS disposent chacun de 06 programmes. En outre, le nombre record d'indicateurs d'objectifs, soit de 71, revient aussi au MFPTLS. Enfin, le plus grand nombre d'indicateurs d'activités appartient au MFB qui est de l'ordre de 105.

Les principales réalisations sont résumées comme suit pour chaque Institution et Ministère :

✓ Secteur Administratif

Le secteur Administratif est constitué de 5 Institutions et 8 Départements Ministériels :

La Présidence de la Haute Autorité de la Transition

Le programme : « Santé et Planning familial » a pu atteindre ses objectifs à plus de 90% grâce à la continuité des interventions, notamment par l'atteinte du nombre des grandes entreprises engagées dans la lutte contre le SIDA. Concernant les autres programmes, certains objectifs connaissent quand même une réalisation maximale à savoir, « Assurer la réussite de la réalisation du

Sommet de l'Union Africaine » : l'achat des matériels roulants a dépassé les prévisions. Il en est de même pour le nombre de distinctions honorifiques décernées qui contribue au renforcement des prestations de services publics. Sur 28 indicateurs, seuls 5 ont été atteints.

Le Sénat

L'objectif « Renforcer les prestations des services publics » est atteint : les délais moyens de traitement des dossiers sont respectés. Ce résultat montre que les efforts de cette Institution ont été surtout portés sur son fonctionnement en général. Concernant le renforcement de l'Etat de droit, compte tenu de la situation de crise, aucune activité liée à cet objectif n'a été réalisée. Par conséquent, aucune loi n'a été votée. Néanmoins, 1 446 missions ont pu être effectuées par les membres de l'Institution et agents à travers toute l'Ile dans le cadre d'une mission d'appui-conseils, dont 11 à l'extérieur.

L'Assemblée Nationale

La suspension des activités parlementaires a réduit le taux de réalisation des objectifs fixés par cet organe législatif. Ainsi, seul l'objectif : « Assurer et améliorer le fonctionnement de l'Administration » est atteint par le respect des délais moyens de traitement des dossiers. Durant la période transitoire, l'objectif de renforcement de l'Etat de droit n'a pas obtenu les résultats escomptés. D'où, aucune loi n'a été votée et aucun contrôle parlementaire n'a été exercé contrairement aux 44 prévus.

La Haute Cour Constitutionnelle

Le plus grand objectif fixé par la HCC est d'asseoir une large réforme du système de traitement des résultats et des contentieux des élections pour un processus électoral fiable, transparent et rapide. Les travaux de la Cour se sont concentrés seulement sur la formation de leurs agents en informatique. Les chiffres concernant l'amélioration du processus électoral n'existent puisque 2009 ne constitue pas une période électorale. C'est pourquoi la part des valeurs cibles réalisée est réduite à néant sauf pour le cas du nombre des acteurs du processus électoral formés (26 sur les 60 prévus) afin de préparer les élections futures.

La Primature

Les actions de la Primature se sont axées sur les objectifs du programme « développement rural » dont le niveau d'atteinte est de l'ordre de 133,33%. Cette promotion des activités orientées vers le marché a été renforcée par la préservation et la capitalisation des acquis du processus PADR. L'E-

gouvernance avance également au niveau central si on se réfère au pourcentage de bâtiments publics (Ministères publics) connectés à l'intranet, soit 98% mais des efforts restent à fournir au niveau régional. Néanmoins, compte tenu de la conjoncture politique qui a prévalu durant cette période transitoire, plusieurs actions ont été perturbées. Il s'agit de la mission de supervision effectuée par le Conseil National Electoral pour la transparence et la fiabilité du processus électoral. Concernant le Programme 403 « Nutrition et sécurité alimentaire », si le taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans était prévu à 34%, celui-ci a diminué à 27,9%. Cet objectif a été donc dépassé à 6,1% dû au renforcement des activités de prévention de la malnutrition et le renforcement des structures de prise en charge de la malnutrition aigüe.

Le Ministère des Affaires Etrangères

La principale activité du Ministère des Affaires Etrangères a été l'accueil du 13ème Sommet de l'Union Africaine prévue se tenir au mois de juillet 2009. La préparation s'est orientée vers la mise en œuvre de la standardisation, le professionnalisme et l'efficacité dans les services publics par le renouvellement du parc informatique et le renforcement de la capacité du personnel. La crise ne permettait pas au Ministère de réaliser en totalité les activités relatives à la promotion économique à l'extérieur (seulement 23 actions sont réalisées contre les 40 prévues) et aussi la promotion des produits malgaches en vue de conquérir les marchés mondiaux (01 seule vitrine a été mise en place dans les représentations extérieures de Madagascar).

Les objectifs du Programme : « Accueil du 13ème Sommet de l'Union Africaine » qui sont reliés directement à la tenue de ce sommet ne retracent aucune réalisation suite à son annulation.

Le Ministère des Forces Armées

La gestion sur la performance du Ministère des Forces Armées est marquée par l'importance des données non disponibles lors de l'évaluation des indicateurs d'objectifs (10 sur 17). L'analyse du niveau de performance s'avère alors difficile puisque la majorité des valeurs réalisées n'ont pu être collectées. Les activités sont orientées vers l'amélioration de la gestion des ressources humaines et la santé militaire : la base de données est mise à jour, 06 infirmeries sont construites et/ou réhabilitées. Concernant les programmes « Armée de l'Air » et « Marine Nationale », le niveau faible de réalisation des activités est dû au caractère limité des crédits ouverts afférents aux missions de ces programmes.

Le Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie

La Gendarmerie Nationale peut être considérée comme le Département le plus performant pour l'année 2009. Les écarts entre les valeurs cibles des indicateurs d'objectifs de tous ses

programmes et les réalisations sont acceptables (moins de 5%) en tenant compte de la situation qui prévaut dans le pays. Certains objectifs sont dépassés tel le soutien aux actions des Unités. La Gendarmerie Nationale a renforcé la formation du personnel (1 250 formés sur 1 200 prévus). Le nombre de soutien apporté est aussi réalisé à 101,82% par rapport à la prévision.

Il faut noter que les explications des écarts de réalisation dans le Programme « Surveillance nautique et territoriale » tournent autour d'une insuffisance d'effectif des personnels et des moyens de déplacement.

Le Ministère de la Sécurité Intérieure

Les capacités préventives sont renforcées par la réhabilitation et la construction de commissariats grâce à la solidarité gouvernementale suivant la régulation des dépenses et l'acquisition des matériels roulants (cinq 4x4 et quatorze voitures légères provenant des dons de l'Union Européenne) et techniques. Les travaux de construction des 02 directions régionales ont été en cours de finition mais n'ont pas pu être achevés. Quant à l'adéquation formation-recrutement, 157 policiers ont été recyclés. Concernant l'objectif de lutte contre l'immigration clandestine, 40 étrangers sur les 70 prévus ont été reconduits à la frontière puisqu'ils ne possèdent pas de visa. Pour les autres indicateurs, la réalisation moyenne est de 56,31% par rapport aux prévisions. Le rapport recommande le renforcement du nombre de police de la route et de la circulation pour améliorer les actions préventives de la police.

Le Ministère de la Justice

Le taux moyen de réalisation des programmes est de 77,41%. 9 indicateurs sur les 22 prévus ont atteint leurs valeurs cibles. Parmi les activités réalisées figurent les missions d'appui et de suivi, la mise en place du conseil d'éthique et de déontologie à Mahajanga, la mise en place de kiosques d'information afin d'accorder aux citoyens une grande accessibilité à la justice dont 19 sont rendues opérationnelles. En outre, les conditions carcérales en matière de santé sont améliorées grâce à l'approvisionnement en médicaments de toutes les infirmeries. Le taux d'évasion dans les établissements pénitentiaires a été réduit à 3,1% suite au renforcement de la sécurité. Néanmoins, malgré ces avancées significatives, on peut également relever quelques carences en matière d'efficacité de la justice : le système d'information pour les établissements judiciaires et pénitenciers est encore très faible, le délai moyen de traitement des dossiers de procédure judiciaire est jugé trop long (367 jours au niveau des Tribunaux de Première Instance, 163 jours au niveau des Tribunaux Administratifs, 679 jours au niveau des Tribunaux Financiers). Selon une enquête réalisée par le PGDI en décembre 2009 au niveau du TPI Antananarivo sur la satisfaction des usagers relatifs aux services

publics, seuls 10,2% des individus échantillonnés sont satisfaits. Par contre, aucune enquête n'a été réalisée pour mesurer le degré de corruption dans le système judiciaire.

Le Ministère des Finances et du Budget

Sur 49 indicateurs d'objectifs, seuls 15 indicateurs ont été atteints.

Le programme « Administration et coordination » est largement consacré à l'amélioration du système d'information utilisé à des fins administratives et financières et à les rendre disponibles à l'ensemble du personnel du Ministère des Finances et du Budget. 70% des services utilisent le SIGFP. Toutefois, les opérations de recettes ne sont pas encore intégrées. Des matériels pour l'interconnexion des sites non connectés ont été en cours de livraison. Les microcoupures fréquentes sur la connexion inter et intra régionale empêchaient la liaison de chaque site vers le central. Ce qui a réduit le pourcentage moyen de disponibilité du système.

Les délais de traitement des dossiers ont été respectés. En outre, 57,60% des dossiers de frais médicaux ont été remboursés suite à l'application du taux de régulation de 64%. Et par la campagne de sensibilisation des agents, le nombre de consultations générales et spécialisées ont largement augmenté.

Concernant la gestion du budget, le délai de dépôt de la Loi de Finances a été respecté malgré l'inexistence de l'organe législatif et de la situation politique qui prévalait durant cette période. Le taux d'exécution moyen du budget est maintenu à 58,35% suite à la politique d'austérité. En revanche, la finalisation de la base unique de solde était en cours : l'atteinte de la mise en place de la base de données unique était de 50% et le projet de réforme de la gestion de la solde et des pensions est avancé à seulement 35% suite à la suspension des financements extérieurs. Concernant la préservation du patrimoine de l'Etat, les nouveaux textes étaient en cours d'élaboration et la Direction Générale du Budget a pu procéder au recensement des véhicules administratifs dont 3 200 véhicules en état de marche.

Dans le Programme « gestion fiscale », les tournées d'inspection ont été suspendues suite à la conjoncture qui prévalait en cette année 2009. Par contre, l'extension du paiement par virement bancaire dans les services régionaux des entreprises est réalisée : 04 centres fiscaux sur les 04 prévus offrent le service virement bancaire. L'une des plus grandes réformes apportée dans la gestion fiscale en 2009 concernait l'augmentation du nombre des grandes entreprises inscrites au système de télé déclaration. Mais ce dernier n'était pas encore disponible au niveau régional.

Pour le Programme « Douanes », 78,42% de l'ensemble des objectifs sont atteints. Les 06 brigades de surveillance prévues à Antananarivo et en région sont toutes opérationnelles. Le TRADENET SYDONIA ++ est disponible dans les grands bureaux, des formations sont aussi dispensées, il en est de même du nombre d'actions concertées de surveillance des côtes. Par contre,

la perception des recettes douanières au cours du quatrième trimestre enregistre un déficit de 32% par rapport à la prévision initiale correspondante dû à deux principaux facteurs : la baisse de 8% de la valeur des importations réalisées par rapport à celles escomptées et la part élevée des marchandises non taxables (34%) sur ce volume d'importation déjà réduit.

La performance au niveau du Trésor se résume par le haut niveau de l'atteinte de l'objectif d'assurer un standard de service à l'endroit des usagers : les arriérés de paiement extérieur accumulés sont réduits à zéro, le taux de pénétration de l'octroi de crédit au ménage et le taux de recouvrement des créances non fiscales : « prêts directs, reprêts et avances de l'Etat » ainsi que le taux de recouvrement des créances non fiscales issues des Fonds de Contre-Valeur dépassent les prévisions. Par contre, des efforts restent encore à fournir pour la réalisation des activités de « reporting » périodique des opérations de l'Etat par le respect des délais de production de la balance consolidée des opérations du budget général et de l'OGT ainsi que le nombre des comptes de gestion à produire.

La moindre réalisation au niveau du programme « Action et développement » s'explique par le retard sur l'exécution du programme et la crise politique.

Le Ministère de l'Economie et de l'Industrie

Il est à noter que ce département s'est éclaté en trois en 2009. Par conséquent, les crédits ouverts par la loi de finances de l'année à son profit ont dû être réalloués entre le MC, le MEI et le MTA en vertu du Décret n° 2009-1223 du 06 octobre 2009.

La ligne politique qu'elle vise consiste à assurer l'efficacité de l'intervention de l'Etat et des collectivités décentralisées en général et du MEI en particulier, l'équité dans la redistribution des fruits et retombées de l'intervention sur le plan spatial au niveau des ménages ainsi que l'optimisation de l'allocation des ressources mobilisables (tant publiques que privées). Par conséquent, le taux de croissance fixé n'est pas atteint dû aux effets de la crise financière mondiale conjugués avec celle de l'intérieur ayant entraîné par la suite une baisse des investissements publics à Madagascar. Prévu à 7,3% ; le taux de croissance économique a été revu à la baisse soit 0,6% en fin de période.

Dans le programme « Industrie », 90% des Coopératives sont renforcées dans le but de promouvoir les PME/PMI et les Coopératives. Mais l'appui à la densification des industries de transformation n'a pu être réalisé puisqu'aucun Accord de Promotion et de Protection des Investissements n'est conclu du fait de l'attente de signature des pays partenaires et de l'inexistence de la reconnaissance internationale.

Le Ministère du Commerce

L'objectif principal de ce Ministère en 2009 consiste à consolider la compétitivité commerciale internationale. Aussi, afin de renforcer le dispositif juridique de la concurrence, ce dernier a organisé des campagnes d'IEC (Information-Education-Communication) sur les textes en vigueur. De plus, afin d'assainir le commerce intérieur et intégrer le secteur informel, un avant-projet de texte sur la commercialisation des PPN ainsi qu'un projet d'ordonnance régissant l'exercice des activités à caractère économiques ont été élaborés. Dans le cadre de la promotion des normes, qualité et activités métrologiques, un manuel qualité ainsi qu'un manuel de procédures ont été également produits.

En effet, le faible niveau de la performance s'explique par l'insuffisance de moyens d'investissement en matière d'exportation, notamment des produits miniers malgré la croissance de la production dans ce secteur. Si la valeur cible de l'accroissement annuel des exportations en termes de DTS était prévue à 15,2%, celle-ci n'a atteint que -17,67% en 2009.

La Vice-Primature chargée de l'Intérieur

Les activités principales concernent la formation en matière linguistique et informatique de 204 personnels. Les données sur l'amélioration du processus électoral et sur la fiabilisation des listes électorales ne sont pas disponibles. Dans le programme 109, les opérations EKA (Ezaka Kopia) continuent afin de préparer les élections.

La Vice-Primature a aussi prévu d'établir une base de données complète pour mieux maîtriser la gestion des étrangers. Entre septembre et décembre 2009, les cartes de résident délivrées au niveau de l'EDBM et de la Direction de l'Immigration et de l'Emigration de la Vice-Primature chargée de l'Intérieur s'élèvent à 5 705. Le programme « Gestion des risques et des catastrophes » n'enregistre aucune réalisation au titre de cette année. Par contre, un partenariat a été conclu entre la société Telma et le BNGRC relatif au message d'alerte en matière cyclonique. Par ailleurs, le fonds d'intervention du BNGRC a été utilisé au titre des aides aux sinistrés, aux victimes de la famine dans le sud et des incendies.

L'exécution budgétaire au sein de ce dernier a été ralentie par le changement fréquent d'organigramme suite aux deux Décrets de basculement pris à son titre au cours de cette période.

Tableau N° 5 : Programme Gouvernance responsable

(en ariary)

Code	Libellé programme	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	%
101	Gouvernance Responsable	7 975 427 000,00	7 975 427 000,00	2 888 414 821,40	36,22
102	Gouvernance responsable	522 317 000,00	522 317 000,00	404 992 026,20	77,54
103	Pilotage de la politique de défense	4 996 299 000,00	4 889 249 000,00	3 811 851 143,43	77,96
104	Armée de Terre	5 167 936 000,00	5 167 936 000,00	5 020 291 639,10	97,14
105	Armée de l'Air	24 088 224 000,00	24 088 224 000,00	8 051 298 556,37	33,42
106	Marine Nationale	1 064 878 000,00	1 064 878 000,00	980 639 376,00	92,09
107	Gendarmerie Territoriale et Nautique	2 856 129 000,00	2 856 129 000,00	2 739 765 106,53	95,93
108	Gendarmerie Mobile et Soutien	5 032 947 000,00	6 207 821 000,00	6 048 723 289,04	97,44
109	Administration Territoriale	7 730 317 000,00	7 770 317 000,00	2 963 194 003,05	38,13
111	Administration judiciaire	14 631 680 000,00	14 631 680 000,00	7 523 044 811,52	51,42
112	Administration pénitentiaire	11 101 084 000,00	11 101 084 000,00	7 022 151 626,33	63,26
113	Développement des Collectivités Décentralisées	167 344 351 000,00	167 781 285 000,00	58 129 990 988,67	34,65
114	Gestion du Budget	178 284 476 000,00	175 414 024 000,00	109 572 920 434,05	62,47
115	Gestion Fiscale	9 412 097 000,00	9 412 097 000,00	4 643 274 219,62	49,33
116	Douanes	6 431 612 000,00	6 431 612 000,00	2 896 023 142,99	45,03
117	Trésor	225 639 331 000,00	225 639 331 000,00	195 850 103 696,13	86,80
118	Améliorer la qualité des services publics et renforcer les capacités des agents de l'Etat	135 275 000,00	135 275 000,00	77 948 447,00	57,62
119	Appui aux Membres de l'Institution	2 229 000 000,00	2 463 803 000,00	2 054 799 544,07	83,40
120	Sécurité publique	1 336 750 000,00	1 336 750 000,00	1 275 052 746,60	95,38

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

Tableau N° 6 : Economie à forte croissance

(en ariary)

Code	Libellé programme	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	%
601	Renforcement des travaux de promotion au niveau des Représentations Extérieures de Madagascar	9 528 909 000,00	9 528 909 000,00	9 514 732 468,80	99,85
602	Accueil du 13ème Sommet de l'Union Africaine au mois de Juillet 2009	31 162 269 000,00	31 162 269 000,00	932 935 352,40	2,99
603	Renforcement de la promotion des coopérations internationales	210 000 000,00	210 000 000,00	172 672 519,20	82,23
604	Economie	13 200 061 000,00	13 200 061 000,00	4 455 572 311,46	33,75
605	Industrie	2 612 510 000,00	2 462 639 217,80	798 028 425,60	32,41
606	Commerce	1 360 056 000,00	1 379 402 607,39	750 042 124,59	54,37
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent	1 110 733 000,00	1 110 733 000,00	188 730 012,80	16,99
608	Développement du tourisme	16 461 600 000,00	16 470 600 000,00	1 084 254 699,00	6,58
609	Développement du secteur Minier	7 044 320 000,00	7 044 320 000,00	928 179 302,69	13,18
610	Développement du contrôle et du suivi touristique	231 500 000,00	490 380 782,20	268 028 363,00	54,66
Total		82 921 958 000,00	83 059 314 607,39	19 093 175 579,54	22,99

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

✓ Secteur Productif

Ce Secteur est composé des départements ministériels suivants: Agriculture ; Elevage ; Pêche ; Economie et Industrie ; Mines ; Tourisme et Artisanat ; Environnement.

Le Ministère de l'Agriculture

Le pilotage de la politique agricole s'inscrit dans la Mission 410 qui se répartit entre trois programmes : « Administration et coordination » ; « révolution verte et durable » et « Recherche agricole ».

Il est à remarquer que 50% des indicateurs du programme « Administration et coordination » sont atteints : le budget programme du Ministère est élaboré, les Marchés sont approuvés plus que prévu, de même les entités auditées. Les prestations de services publics sont aussi renforcées. Cependant, le taux d'exécution du budget est assez faible, ce qui s'explique par la faiblesse de proportion de Fonds Extérieurs Régularisés. Le nombre des agents formés et les comptes matières approuvés n'ont pas atteint les valeurs cibles. D'où, l'objectif « Gérer efficacement les ressources humaines et le patrimoine du Ministère » n'a pas été atteint. Le Ministère a aussi prévu d'interconnecter les Directions centrales et régionales à l'Intranet gouvernemental. Seulement la connexion n'est pas encore établie.

Les 02 autres programmes du Ministère de l'Agriculture : « Révolution verte durable » et « Recherche agricole » ont des niveaux de performance très élevés. Le taux moyen d'exécution du premier programme est de 462,64% grâce à l'augmentation des surfaces mises en valeur suite à la réalisation des projets, l'augmentation des surfaces infestées et traitées dans le but de lutter contre les criquets et les ravageurs des végétaux. Cette situation résulte du passage du cyclone IZILDA en mars 2009 qui a apporté beaucoup de pluies engendrant un climat favorable à l'éclosion et à la multiplication des criquets. Le Ministère a pu aussi mettre en place et rendre opérationnel 93 Centres de Service Agricoles sur les 57 prévus. Les faibles taux de réalisation des mises à disposition des engrais, des semences améliorées et des réseaux hydro-agricoles proviennent de la réaffectation du budget à la régularisation du dédouanement et des frais de magasinage des 411 tracteurs indiens.

Tous les indicateurs du programme « Recherche agricole » sont atteints sauf le nombre de parcelles de démonstration implantées dont la réalisation n'a pu être effectuée à cause de la suspension du financement extérieur de l'IDA.

Enfin, le Ministère relève certaines contraintes dans la réalisation de sa mission telles le retard dans la régularisation des financements extérieurs ainsi que le retard de remontée des informations au niveau des DRDR et des projets sous tutelle.

Le Ministère de l'Elevage

Ce département nouvellement institué intervient dans le cadre de la Mission 420 et ne dispose qu'un seul programme : « Développement de la production animale ». La stratégie politique conduite en son sein a pour but de réhabiliter et développer les infrastructures (abattoirs, capacités de stockage, chaînes de froid...) ; d'animer les secteurs professionnels et d'assurer la sécurité sanitaire des produits d'élevage.

Dans le but d'assurer la sécurité sanitaire des produits d'élevage, deux (02) indicateurs sur six (06) sont atteints : le nombre de prestation des vétérinaires et la proportion de carcasses produites visées par les services vétérinaires. Concernant l'amélioration en quantité et en qualité des produits d'origine animale tout en préservant et améliorant l'environnement lié à l'élevage, seul un indicateur est réalisé à 45% : il s'agit du nombre d'exploitations agricoles mises en place. Aucune unité de production ni d'unité d'insémination artificielle ne sont mises en place durant l'année 2009. Toutefois, la mise en place de 13 sites sentinelle pour la surveillance de la maladie Fièvre de la vallée de Rift dans différentes régions ont permis de maîtriser cette maladie.

Le Ministère de l'Elevage dispose de trois PIP au cours de 2009 dont le projet « Appui au Service Vétérinaire ». Financé par une subvention de l'UE, le protocole spécifique n'a pas pu être signé suite au gel de financement. Les deux autres concernent le projet « Développement de la Filière Animale » dont les réalisations se basent surtout sur les travaux de réhabilitation des bureaux régionaux et la formation des professionnels du secteur ainsi que le projet « Programme d'Amélioration de l'Alimentation Animale ». Aucune importation d'animaux n'a été effectuée suite à l'instabilité de la situation nationale.

Le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques

Ce Ministère assure la mission 430. Afin de mieux poursuivre ses actions, deux programmes ont été mis en place : « Administration et coordination » et « Développement de la Pêche et des Ressources Halieutiques ». Sur sept (07) indicateurs d'objectifs prévus, seuls trois (03) indicateurs sont atteints. Cette faible performance tient d'une insuffisance en ressources humaines que matérielles.

En conséquence, les activités du Ministère pendant l'année 2009 se sont concentrées essentiellement sur la mise en place de Centre de Surveillance de Pêche. Pour le programme 408, la production des ressources halieutiques a diminué avec un écart de 29 000 tonnes notamment suite à la diminution de la production crevette. De plus, si 175 cages sont prévues à être installées, seules 118 ont été effectivement mises en place. Les résultats positifs soulevés touchent le domaine de la sensibilisation, vulgarisation et formation au niveau de vingt (20) Régions, ainsi que le nombre de

licences de pêche et permis de collecte des produits halieutiques délivrés qui dépasse largement la prévision grâce aux campagnes de sensibilisation menées auprès des collecteurs. Le MPRH a aussi subi les effets de suspension des financements (Japon et UE) pour les nouveaux projets.

En termes d'investissement, ce dernier bénéficie de six (06) PIP dont trois (03) sont financés par l'UE. On peut citer parmi les meilleures réalisations des PIP les impacts du projet « Appui aux Communautés des pêcheurs de Toliara » tels le développement tant en qualité qu'en quantité de la production au niveau des réserves marines, la conscientisation des communautés de pêcheurs (culture d'épargne, respect des normes techniques et des législations relatives aux activités de pêche, résultat des réserves marines)

Le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

Les efforts de ce Ministère sont axés dans la mission 350. Les deux programmes 608 – 610 dont il dispose visent à valoriser le potentiel touristique, à normaliser le secteur tourisme et à professionnaliser les artisans. Ayant définis quatre (04) indicateurs d'objectifs, aucun n'a été atteint.

Primo, la situation de crise a eu des grandes répercussions sur les activités touristiques. Les objectifs fixés sur le nombre de touristes visitant Madagascar et les recettes générées par le secteur sont faibles. Sur 302 000 touristes attendus, Madagascar a reçu simplement la visite de 162 687 touristes. De même, les recettes issues du secteur touristique ont subi une forte diminution avec un écart de réalisation de l'ordre de 267 millions de DTS sur les 383 millions de DTS prévus.

Secundo, dans le programme 610 où l'accent est mis sur la promotion du secteur artisanat, la priorité consiste en la professionnalisation des artisans. Mais cet objectif est loin des résultats escomptés : 31,71% des artisans seulement sont professionnalisés. Ainsi, les séances de mobilisation ont permis de délivrer 650 cartes d'artisans.

Tertio, ce département appuie le développement de sa politique par le biais de huit (08) PIP au cours de l'exercice budgétaire 2009. Dans le cadre du projet sur RPI « Lutte contre les fléaux touristiques », les textes juridiques en la matière ont été vulgarisés suite aux travaux de sensibilisation organisés dans sept (07) régions, 300 dépliants et 150 affiches ont été également distribués. Pour le projet « Mise en place de données touristiques » financé sur RPI, un répertoire d'établissements touristiques de quatorze (14) régions a été élaboré. Quant au projet « Normalisation des établissements d'hébergement et de restauration, suivi des activités touristiques », 143 établissements ont été normalisés, 426 établissements contrôlés et 150 fiches de suivi établies.

Le Ministère de l'Environnement et des Forêts

Engagées dans la mission 44, les actions de ce Ministère sont mobilisées autour des principaux programmes suivants: « Administration et coordination » et « Développement du réflexe environnemental ». Il importe de souligner que ce dernier a connu en 2009 une scission en deux départements (MEF et MTA).

Ces deux (02) programmes ont bénéficié des réalisations plus fortes que les prévisions. Cinq (05) sur les sept (07) indicateurs prévus dépassent largement les prévisions. Concernant l'objectif « Amélioration des systèmes de contrôle et d'information forestiers et environnementaux », le nombre de contrôle effectué est de 184,67%. En revanche, l'E-gouvernance n'est mise en place qu'à un niveau de 61,82% compte tenu de la conjoncture nationale qui prévalait. En outre, la réduction de la surface défrichée et/ou détruite par les feux de brousse et l'augmentation de la superficie des aires protégées tout en valorisant les produits forestiers est améliorée par l'importance du capital mobilisé. Par contre, la superficie des aires protégées créées n'a pas atteint l'objectif fixé à cause de la crise politique qui a retardé la sortie de la nouvelle loi de référence pour les projets de texte de mise en protection et de création définitive des nouvelles aires protégées. La superficie reboisée et restaurée a diminué également notamment par la réduction des achats de graines et plants au niveau du Silo national des Graines Forestières.

Tous les indicateurs inscrits au programme « Développement du réflexe environnemental » ont atteint les prévisions. Pour l'année 2009, le Ministère a prévu que 50% des investissements sont conformes au Décret MECIE. En fin d'année, le taux réalisé s'élève à 67,20%. Le Ministère a aussi élaboré et diffusé quarante (40) outils d'Information, Education, Communication environnementales sur les seize (16) prévus.

Le Ministère des Mines

La stratégie en termes de politique minière à Madagascar est menée par la mission 530. Répartie entre deux programmes différents : « Administration et coordination » et « Développement du secteur minier ».

La promotion des investissements dans les industries extractives est renforcée par l'augmentation du nombre de titres miniers délivrés qui ont atteint 202,27% de la prévision. Les redevances minières connaissent aussi une hausse de 290% par rapport à la prévision. En termes de recettes d'exportations minières, 6,8 milliards d'Ariary seulement ont été enregistrées contre les 15,51 milliards prévues soit 43,8% de l'objectif. Une étude a été réalisée sur la révision du cadre fiscal des grands projets miniers. Concernant l'objectif d'appui pour le transfert de l'information géologique de

l'OMNIS au service géologique national, le Noyau du Bureau National Géologique a été mis en place. La grande île a également participé aux conférences internationales des investissements miniers notamment INDABA et PDAC.

Tableau N° 7 : Développement rural

(En Ariary)

Code	Libellé programme	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	%
401	Développement rural	340 185 000,00	340 185 000,00	236 473 488,80	69,51
402	Développement rural	2 010 000 000,00	2 010 000 000,00	200 000 000,00	9,95
403	Nutrition et Sécurité Alimentaire	31 100 000 000,00	31 100 000 000,00	19 544 250 000,00	62,84
404	Révolution verte et durable	218 067 347 000,00	218 067 347 000,00	72 285 082 442,69	33,15
405	Recherche agricole	2 890 395 000,00	2 890 395 000,00	1 219 234 295,00	42,18
406	Développement de la production animale	40 819 777 000,00	42 114 489 000,00	9 173 294 208,50	21,78
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques	6 892 188 000,00	6 892 188 000,00	2 194 319 751,20	31,84
409	Domaine et sécurisation foncière	53 177 000 000,00	53 437 000 000,00	497 146 170,40	0,93
Total		355 296 892 000,00	356 851 604 000,00	105 349 800 356,59	29,52

Source : MFB/DGB/DESB/SSB**Tableau N° 8 : Prendre soin de l'environnement**

(En Ariary)

Code	Libellé programme	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	%
701	Gestion durable des ressources naturelles	59 300 463 000,00	59 300 463 000,00	8 355 246 000,50	14,09
703	Développement du Reflexe Environnemental	1 397 800 000,00	1 397 800 000,00	175 693 138,00	12,57
Total		60 698 263 000,00	60 698 263 000,00	8 530 939 138,50	26,66

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

✓ Secteur Infrastructure

Le Ministère de l'Énergie

Dans la mission 510, il existe trois (03) programmes dont « Administration et coordination », « Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locale », « Développement du secteur pétrolier et des biocarburants ». Il ressort du rapport de performance que sur un total de douze (12) indicateurs d'objectifs prédéfinis, seuls deux (02) ont été atteints et trois (03) ne sont pas disponibles.

Pour le sous-secteur énergie, quatre (04) ressources d'énergie renouvelables et non renouvelables sont développées et promues ; le degré de satisfaction des demandeurs de service a atteint le niveau prévu. Les autres objectifs tels le taux d'accès des ménages à l'électricité n'ont pas pu être évalués du fait de l'absence de données fiables sur le nombre de population vivant en milieu rural qu'en milieu urbain. Il en est de même pour la part du bois prélevé sur les Ressources Forestières Naturelles non GELOSEES sur les bois énergie utilisé dans les zones à risques puisque la collecte de données y afférentes apparaît difficile. Les autres objectifs regroupés au sein du programme « Développement du secteur pétrolier et des biocarburants » n'ont pas obtenu des résultats satisfaisants. Le niveau d'investissement dans le domaine d'exploitation des ressources d'hydrocarbures se situe à un faible niveau si on se réfère à l'indicateur d'augmentation du volume d'investissement qui n'a atteint en cette période que 0,3%.

Le Ministère de l'Eau

La mission 520 englobe la mise en œuvre de la politique de gestion de l'eau. Elle se répartit en deux programmes distincts : « Administration et coordination » et « Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement ».

La crise de 2009 qui a entraîné la régulation des dépenses et la suspension des financements extérieurs ont handicapé la performance du Ministère de l'Eau. Seul l'indicateur lié au taux d'exécution du budget dépasse la prévision. Les autres objectifs connaissent de faibles réalisations. La mise en œuvre des grands principes de la GRE ainsi que la contribution à la pérennisation des investissements et à la durabilité des systèmes AEPA ne sont pas atteints dû à un problème de déblocage des fonds à cause du défaut de mise en place du Conseil d'Administration de l'ANDEA. Le taux de desserte en eau potable au niveau national prévu n'est pas atteint. Ce taux est estimé seulement à 56% en milieu urbain et 34,11% en milieu rural. Le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement national est très bas soit 33,19% en milieu urbain et 33,56% en milieu rural. En résumé, les objectifs de donner à la population l'accès à l'eau potable, et aux infrastructures d'hygiène, assurés de manière durable n'ont

pas pu être effectués efficacement. Ce département évoque également l'insuffisance des crédits alloués pour assurer d'une manière optimale sa mission.

Le Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie

La cartographie des programmes du MTPM démontre que celui-ci offre des services publics par le biais de deux missions : « Travaux Publics » et « Météorologie ». Leurs activités sont évaluées à partir de onze (11) indicateurs d'objectifs, répartis entre trois (03) programmes, dont quatre (04) seulement ont été atteints au cours de l'exercice budgétaire de 2009.

Les données concernant l'optimisation de l'atteinte des priorités liées à l'accès et au développement des régions clés à forte potentialité de croissance économique ne sont pas disponibles au niveau de l'INSTAT. En outre, l'optimisation de la mobilisation des ressources financières, humaines et de technologie de l'information et le contrôle de gestion basé sur les performances n'est pas réalisée comme prévu : le taux de couverture du financement des projets prioritaires est assez faible à cause du gel des financements des principaux Bailleurs de fonds. Il en est de même du taux de réalisation, le plan de formation au profit du personnel, au profit des partenaires techniques et du niveau d'intégration du système d'information pour la production des indicateurs de résultat.

L'amélioration du réseau circulaire toute l'année et le désenclavement du territoire à travers les constructions, réhabilitations et entretiens périodiques du réseau routier est atteinte grâce au pourcentage du réseau routier national en bon état : routes bitumées et du pourcentage des communes accessibles par voie de surface toute l'année. La meilleure réalisation concerne surtout le taux de Redevance de l'Entretien Routier (RER) de 7% précompté pour le FER qui a atteint 100%. 75% des routes bitumées (routes nationales), éligibles à l'entretien courant sont traités pour l'année 2009. Ces deux indicateurs ont contribué à l'optimisation de la maintenance du patrimoine routier à travers l'entretien courant et les mesures de sauvegarde du réseau routier.

Dans le cadre du développement météorologique, le perfectionnement du réseau des stations et des systèmes d'information météorologiques ainsi que le renforcement des outils de communication, la vulgarisation et la capacité des utilisateurs ne sont pas accomplis selon les prévisions.

Le Ministère des Transports

La mission 630 « Transports » est exécutée à travers trois programmes : « Administration et coordination », « Transports routier et ferroviaire » et « Transports Maritime, Fluvial et Aérien ». L'analyse des résultats de ces programmes se résume dans les constats suivants :

La performance de ce Ministère figure parmi les plus faibles puisqu'il n'a atteint que deux (2) indicateurs d'objectifs sur les treize (13) existants. L'objectif d'assurer une meilleure coordination du

secteur des Transports n'est pas effectué. Les écarts sont dus à la surestimation de la valeur cible concernant le nombre de dossiers de marchés montés dans les délais requis et au report du projet de sensibilisation au VIH compte tenu des contraintes liées à la régulation des dépenses. Le renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles du département n'est réalisé aussi qu'à un faible niveau.

Aucune gare routière n'a été construite ni réhabilitée au cours de l'année 2009. La convention de partenariat avec les compagnies pétrolières est encore en phase de signature. Dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des transports ferroviaires, la suspension du Projet « Transport IV » a entraîné une incapacité pour le Ministère à réhabiliter les ouvrages d'art et les voies ferrées. De plus, la suspension du transport de chrome et les activités du groupe TIKO constituent des facteurs n'ayant pas permis d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, deux (02) sessions de sensibilisation à la sécurité routière seulement sont effectuées sur les quatre (04) prévues suite au démarrage tardif des activités. Les faibles niveaux de performance du développement du système des transports aériens, maritimes et fluviaux sont dus à la conjoncture politique du pays durant l'année 2009.

Il est à noter que la majorité des activités de ce département est tributaire des financements extérieurs. Durant la gestion budgétaire 2009, quoique bénéficiant de sept (07) PIP, dont la plupart des réalisations a été frappée par le gel de ces derniers, les objectifs prédéfinis n'ont pas pu être atteints.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation

Fusionnés pendant cette année, le MATD poursuit les missions 460, 620 et 170 qui se divisent en trois principaux programmes opérationnels « Développement des Collectivités Décentralisées », « Domaine et Sécurisation foncière », « Aménagement du Territoire » et deux programmes de pilotage « Administration et coordination ». Même si le PTA de ce département apparaît ambitieux, la plupart des activités prévues a dû être suspendue, reportée ou tout simplement annulée suite aux régulations budgétaires répétées ainsi qu'au retrait massif des PTF. Par conséquent, cette situation a amené le MATD à réviser à la baisse ses objectifs.

Pour le programme « Décentralisation », l'année 2009 s'achève avec seulement 3% de taux de dépenses publiques accordées aux CTD en fonction du budget total du Gouvernement contrairement à la prévision de 6% par suite d'une restriction budgétaire. En outre, les données concernant le taux de collecte des taxes locales ne sont pas disponibles. A cet effet, l'augmentation de l'autonomie financière des Communes et des Régions est difficilement évaluable.

S'agissant de la mission touchant le domaine et la sécurisation foncière, les objectifs ne sont pas atteints à 100%. Les meilleures réalisations consistent en la hausse de titres émis (28 292 titres délivrés contre 10 000 titres prévus), une augmentation des certificats établis soit 26 893 unités ainsi

que le nombre important de personnes formés sur la gestion foncière (5 634 formées contre 4 600 prévues). A ce rythme, l'objectif relatif au nombre de titres fonciers établis a largement dépassé les prévisions avec un surplus de réalisation estimé à 282 %. Ces opérations ont été effectuées afin d'intensifier la sécurisation foncière. Les guichets fonciers communaux par contre ne sont mis en place que partiellement.

Pour le programme « Aménagement du Territoire », plusieurs activités ont été bloquées par le retrait anticipé des bailleurs de fonds. De ce fait, en partenariat avec la coopération suisse dont SAHA, la GTZ, avec l'application du système 3P et suivant le système de coopération décentralisée, trois (03) SRATs ont pu être élaborés contrairement aux six (06) SRATs prévus initialement. Une intervention positive particulière concerne également la finition du CCI.

Le Ministère de la Communication

Il s'agit d'un Ministère nouvellement créé. Afin de mener à bien la politique générale de l'Etat en matière de communication, la mission 370 a été conduite à travers trois programmes : « Administration et coordination », « Médias » et « Développement des infrastructures Radio et Télévision ». Sur un total de sept (07) indicateurs d'objectifs prédéfinis, seuls deux (02) indicateurs ont obtenu des résultats satisfaisants.

L'objectif du Ministère d'assurer une gestion rationnelle des ressources humaines et financières est réalisé à 72,32% par rapport à la prévision. Concernant le programme « Médias », les activités ont été effectuées directement par le PNUD. Ainsi, seul l'objectif « communication en appui aux programmes sectoriels » a pu être accomplie. Dans le cadre du développement des infrastructures Radio et Télévision, le nombre de locaux techniques construits et/ou réhabilités à Madagascar est seulement quatre (04) si le Ministère a prévu d'en construire vingt-cinq (25). De plus, 60% seulement des matériels sont acquis suite au délai jugé trop court pour l'exécution des procédures de marché.

En termes d'investissement, la construction de la station RNM/TVM à Toamasina et à Fianarantsoa a pu être finalisée. Le bureau de l'ORTM à Anosy a également été réhabilité partiellement.

Le Ministère de la Poste, de la Télécommunication et des Nouvelles Technologies

Le département de la communication a été retiré de ce Ministère. Cette scission a bouleversé le fonctionnement normal du MTPNT suite au basculement des crédits ouverts par la loi de finances de l'année.

Pour mettre en œuvre la politique de développement dans le domaine de la télécommunication et appuyer l'avancée des nouveaux systèmes technologiques, le MTPNT a défini trois (03) programmes tels le « Administration et coordination », le « Appui à l'extension de la couverture postale » et le

« Développement des réseaux d'accès TIC dans les zones rurales » qui sont répartis entre deux (02) missions principales.

Une activité notable de la Poste consiste en la création de points @ paositra afin de sortir les zones enclavées de leur isolement. Vingt-huit (28) sur les trente (30) prévus ont été réalisés. Par ailleurs, dans le programme « Développement des réseaux d'accès TIC dans les zones rurales », afin d'assurer un système efficace et abordable, un nouveau centre TIC a été mis en place. Compte tenu de ce résultat minime, quoique Madagascar utilise désormais le système de fibre optique, le constat reste négatif : si le système de téléphonie mobile se trouve à un stade très avancé, l'accès à l'internet reste difficile pour la plupart des ménages surtout en milieu rural.

Tableau N° 9 : Programme Infrastructure reliée

(en ariary)

Code	Libellé programme	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	%
201	Infrastructure reliée	32 695 448 000,00	32 695 448 000,00	1 086 394 313,90	3,32
202	Gestion des Risques et des Catastrophes	4 841 305 000,00	5 325 305 000,00	4 106 394 395,00	77,11
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d' énergie locales	42 486 160 000,00	42 486 160 000,00	11 763 397 544,29	27,69
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants	3 606 600 000,00	3 606 600 000,00	572 567 550,00	15,88
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement	73 982 766 000,00	73 982 766 000,00	16 213 993 788,69	21,92
206	Développement des infrastructures routières	348 731 326 000,00	348 731 326 000,00	131 675 482 274,58	37,76
207	Aménagement et équipement des villes	146 760 500 000,00	146 760 500 000,00	55 990 337 066,91	38,15
208	Transports Routier et Ferroviaire	117 268 307 000,00	117 268 307 000,00	9 454 925 197,94	8,06
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien	34 857 251 000,00	34 857 251 000,00	12 748 186 943,31	36,57
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales	8 644 000 000,00	8 644 000 000,00	0,00	0,00
211	Développement météorologique	5 645 424 000,00	5 645 424 000,00	965 580 151,00	17,10
212	Média	1 073 217 000,00	1 073 217 000,00	414 572 140,60	38,63
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision	3 157 568 000,00	3 157 568 000,00	1 923 927 413,60	60,93
Total		823 749 872 000,00	824 233 872 000,00	246 915 758 779,82	29,96

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

✓ Secteur Social

Suite au changement de l'organisation gouvernementale, l'ancien Ministère de la Santé, du Planning Familial, et de la Protection Sociale a été scindé en deux pour former désormais la Vice-Primature chargée de la Santé Publique et le Ministère de la Population et des Affaires Sociales. Le Ministère de l'Education Nationale a été éclaté en trois départements dont le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ainsi que le Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Enfin, Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a été divisé en deux départements tels le Ministère des Sports et le Ministère de la Jeunesse et des Loisirs.

La Vice-Primature chargée de la Santé Publique

Contrairement aux autres sous-secteurs, la Santé n'est pas très affectée par la crise en 2009. En effet, les financements afférents aux projets d'aides humanitaires et sociaux n'ont pas été suspendus. Les partenariats avec les bailleurs de fonds comme l'OMS, le FNUAP, l'IDA et l'UNICEF ont été maintenus.

La VPSP dispose d'une mission 710 pour soutenir les actions en matière de santé. Celle-ci se subdivise en cinq (05) programmes distincts mais complémentaires : « Administration et coordination », « Fournitures de services de santé de base et communautaire », « Fourniture de services de santé hospitaliers », « Fourniture de médicaments, consommables et autres produits », « Lutte contre les maladies ». Ce département présente une performance distinguée au cours de cette année puisque sur une prévision de trente-neuf (39) indicateurs d'objectifs, vingt (20) ont connu des résultats satisfaisants.

Pour l'année 2009, une amélioration de la performance de la gestion sanitaire décentralisée a été constatée suite au redéploiement du personnel au niveau des CSB. Mais l'insuffisance de ressources budgétaires a ralenti la supervision des districts par les DRSAS et le niveau central. En résumé, l'objectif du programme « Administration et coordination » est atteint à environ 70% en tenant compte du taux de régulation des dépenses fixé durant cet exercice budgétaire. La meilleure réalisation du Ministère repose sur l'amélioration de l'accès de la population aux services de santé de qualité par la réhabilitation (33/34 CSB) et l'équipement des CSB (16/20 CSB). Les CSB fermés ont été réouverts grâce à l'appui de l'UNICEF. La disponibilité et l'accès aux médicaments et aux consommables médicaux se sont nettement améliorés durant cette année. En effet, tous les indicateurs fixés dans le programme « Fourniture de médicaments, consommables et autres produits » sont atteints à 100% par rapport aux prévisions : trois (03) ATU construits et équipés au niveau des CHD II (Andilamena, Fenoarivobe et Ikongo), deux (02) CHRR sis à Ambovombe et Farafangana ont été réhabilités et équipés, le Bloc opératoire du CHRR Toliara figure aussi parmi les infrastructures faisant l'objet de réhabilitation.

Concernant la lutte contre les maladies, huit (08) sur les dix (10) indicateurs de l'objectif qui consiste à réduire la prévalence des principales maladies endémo-épidémiques et les maladies tropicales négligées ne sont pas atteints suite au blocage des financements extérieurs y afférents. La mise en œuvre de la feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale afin de contribuer au survie et développement de la mère et de l'enfant a pareillement rencontré des difficultés. Seule la couverture vaccinale était assurée à plus de 100% pour l'année 2009.

Du point de vue du programme consacré à la promotion sociale et familiale, l'adoption d'une nouvelle stratégie pour la mise en place d'atelier par niveau (National, District et Commune) ont permis de créer plusieurs réseaux de protection des enfants. Entre autres, l'appui en matériels agricoles des Districts et Communes ont permis de développer la réinsertion socio-économique de la population très pauvre et vulnérable mais le défaut de création du village pilote et d'emplois ont empêché l'atteinte à 100% de l'objectif fixé.

Ce département œuvre aussi dans le cadre de la promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes. Les activités effectuées concernent entre autres la diffusion de textes et documents relatifs au genre, et aux droits humains ainsi que la célébration des journées à thème. Il a aussi fixé comme objectif la promotion de l'efficacité économique de la femme. 71 % des valeurs cibles des indicateurs sont réalisés. Les restes ne sont pas atteints suite à l'insuffisance de crédits dus à la régulation des dépenses à 70% des crédits ouverts.

Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales

Ce grand Ministère chargé de définir et de mettre en œuvre la politique publique en matière de GRHE et de politique sociale intervient dans trois (03) missions. Celles-ci se subdivisent en 06 programmes. L'année 2009, le MFPTLS a connu des résultats médiocres puisque sur soixante-onze (71) indicateurs d'objectifs, neuf (09) seulement ont été atteints et vingt un (21) indicateurs ne disposent aucune prévision. On constate dès lors que le Ministère détient le plus grand nombre d'indicateurs par rapport à l'ensemble des départements, par contre la plupart d'entre eux ne peut pas être évalué.

Le programme « Administration et coordination » est exécuté à 101,18% grâce à l'augmentation du nombre des dossiers administratifs des Agents de l'Etat traités correctement à temps notamment au guichet unique dont le total est estimé à 21 267 dossiers. Deux (02) codes de déontologies spécifiques ont été élaborés sur les quatorze (14) prévus. Dans ce même programme, six (06) guichets uniques ont été mis en place et rendus fonctionnels.

S'agissant de la mission emploi, parmi les seize (16) indicateurs inscrits, seulement 03 sont évalués à cause de la suspension des activités par suite de problème interne. Toutefois, les réalisations de trois (03) indicateurs ont largement dépassé les prévisions. Il s'agit des dix-neuf (19) rapports établis sur les ICMT dans les régions par rapport aux quinze (15) prévus, du nombre d'autorisations d'emploi

délivrées (5 077 autorisations délivrées contre 3 800 prévues) et du nombre des visas des contrats des travailleurs nationaux émigrés (4 376 contrats visés contre 750 prévus). Cette performance est due à l'augmentation des contrats par rapport à ceux prévus. Il faut aussi noter que dans l'objectif 607-1, les valeurs réalisées de treize (13) indicateurs sont nulles puisque les activités y afférentes ont été suspendues.

Le Ministère a aussi concentré ses efforts sur la promotion du dialogue social et des droits particulièrement par le contrôle des établissements (40 sur 250 prévus) ainsi que le règlement des différends de travail (4 836 différends traités sur 400 préalablement définis). La majorité des différends collectifs touchent la mise en chômage technique. En outre, deux (02) comités d'entreprise seulement ont été mis en place contre les vingt-cinq (25) prévus du fait de la réticence des employeurs. Ce constat démontre que l'application des dispositions de la législation sociale demeure un défi pour le MFPTLS.

Le programme « Intégrer la dimension genre dans le développement » n'a pas atteint les objectifs escomptés étant donné l'absence de constitution d'une base de données relative à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes. En dernier lieu, l'objectif d'amélioration de l'appui aux très pauvres et vulnérables obtient un taux de réalisation moyen grâce aux 5 220 enfants prévenus ainsi que 2 780 enfants retirés du travail en ses pires formes.

Le Ministère de la Population et des Affaires Sociales :

Le MPAS ne connaît qu'une mission 760 « Affaires sociales et santé des mères et enfants ». Leurs actions tournent autour de trois (03) programmes « Administration et coordination », « Promotion sociale et familiale » ainsi que le « Promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes ». En général, l'évaluation des quarante-deux (42) indicateurs d'objectifs préalablement déterminés fait ressortir une performance moyenne dans la mesure où vingt (20) d'entre eux ont obtenu des résultats positifs.

Les activités de ce Département ont été retardées par le basculement du crédit de fonctionnement provenant de la VPSP. Cependant, considérées comme des interventions à caractère social et humanitaire, celui-ci a vu la continuation de l'appui des PTF. D'où, grâce aux différents projets d'investissements, il a pu mettre en œuvre un système de protection sociale dans différentes régions afin d'atténuer l'impact de la crise sur certaines populations cibles (personnes âgées, personnes handicapées et les ménages en difficultés).

Pour la promotion sociale et familiale, plusieurs activités ont été exécutées : la dotation d'un réseau de protection de l'enfant dans les communes (700 Communes contre 134 prévues), l'appui en vivres des grandes villes (4 sur 8 prévues). Le rapport relate que ce dernier a pu être amélioré mais faute de temps, la couverture géographique n'a pas pu être étendue. Les objectifs 806-2-N « Nombre

d'intervenants formés en matière de protection de l'enfant » et 806-2-S dépassent de loin les prévisions grâce à l'augmentation du nombre de réseaux mis en place.

La promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes a atteint également les résultats attendus : la Journée Internationale de Lutte contre la violence à l'égard des femmes a été célébré, une émission radio hebdomadaire « Vehivavy sy ny Fampanandrosoana » est diffusée au sein de la RNM, treize (13) associations de femmes ont pu bénéficier de renforcement de capacité technique et matériel, des jeunes déscolarisés ont pu suivre une formation professionnelle.

Le Ministère de l'Education Nationale

Le MEN fait partie des départements ministériels qui ont subi un éclatement. Pour assurer la politique gouvernementale en matière éducative, ce dernier intervient dans le cadre de deux (02) missions : « Enseignement fondamental et alphabétisation » et « Enseignement post-fondamental et recherche ». Disposant de programmes à un nombre record de sept (07), le MEN n'a atteint aucun indicateur malgré les huit (08) indicateurs prédéfinis.

Dans le cadre de « l'enseignement fondamental et alphabétisation », le retard de la collecte des informations n'a pas permis de compléter les données sur le taux d'inscription des enfants de 3 à 5 ans qui est de 7,9% contre une prévision de 11%. La part de la population de plus de 15 ans alphabétisée n'a pas abouti : seulement 75,10% de l'objectif est atteint compte tenu de la suspension des financements extérieurs. La lutte contre l'analphabétisme demeure loin des attentes de la population. En 2009, on note que le taux d'achèvement du cycle primaire est fixé à 66,3%. Ce taux présente un écart de 4,7% par rapport au taux initialement prévu. Pour le cycle collégial, ce taux est de 28,3%. La politique éducative axée essentiellement sur la rétention des élèves et la diminution du taux de redoublement a réussi dans ce domaine.

Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Le développement de la formation professionnelle est la priorité de ce Secrétariat d'Etat qui s'est détaché du Ministère de l'Education Nationale.

La politique de renforcement des capacités techniques des citoyens malgaches est mise en œuvre dans la mission 880. Dotés de deux (02) programmes : « Administration et coordination » et « Formation Professionnelle et Technique », ce département a atteint un indicateur sur les deux (02) prévus.

Concernant le programme « Formation Professionnelle et Technique », la meilleure performance obtenue est l'insertion de 550 jeunes en formation professionnelle initiale pour

100 000 habitants. Cette situation résulte de l'augmentation d'ouverture d'écoles privées agréées par le département. Cependant, si on se réfère aux 100 EFPTs prévus à être agréés, ce résultat est très faible du fait de l'insuffisance des crédits qui sont alloués à cet objectif. Pour développer la formation professionnelle qualifiante, 7 241 jeunes ont été formés dans les établissements privés agréés contrairement aux 7 000 prévus. Ce qui dénote que l'enseignement privé devance le secteur public en matière d'insertion professionnelle dans le pays.

De plus, afin d'élargir l'accès à la formation technique et professionnelle, soixante-seize (76) salles de formation ainsi que vingt-quatre (24) bureaux administratifs ont été réhabilités. Tandis que dix (10) établissements sur les quinze (15) prévus ont été dotés de matériels techniques. Par ailleurs, pour assurer la réforme de la FPT, particulièrement pour la mise aux normes des Lycées Techniques : trois (03) Centres de formation professionnelle ont été transformés en Lycée Technique et une formation des techniciens supérieurs a été dispensée dans huit (08) Lycées Techniques.

Enfin, dans le domaine de la formation professionnelle initiale, quatre (04) examens officiels et concours ont pu être réalisés sans incident dont les CFA, CAP, BEP et le concours d'entrée en 1^{ère} année des Lycées Techniques et Professionnelles.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Pour promouvoir un enseignement supérieur accessible à tous et une recherche scientifique de qualité, ce Département engage ses actions à travers deux (02) programmes opérationnels dont le « Enseignement supérieur » et le « Recherche scientifique ».

Les objectifs fixés par ce Ministère sont la transformation de l'enseignement supérieur et l'instauration d'une recherche scientifique appliquée au service du développement par la consécration d'une part du budget hors solde de 2,3% qui sera alloué à la recherche. Pour l'année 2009, cette part est fixée seulement à 2,2%. Ce résultat témoigne de la faiblesse de la qualité et de la quantité des services publics liés aux travaux de recherches scientifiques au sein des Universités.

La transformation de l'enseignement supérieur qui s'apprécie par le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants, (soit 330 par 100 000 habitants) est estimée à 325 étudiants par 100 000 habitants pour l'année 2009. Ceci est dû à l'insuffisance des capacités d'accueil tant des établissements universitaires que des logements sociaux publics destinés aux étudiants chercheurs.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports

La mission 780 est répartie entre trois (03) programmes dont l'« Administration et coordination », le « Sport » et le « Jeunesse ». Le MJS enregistre une performance plus ou moins louable dans le sens où sur les 06 indicateurs définis, un seul n'a pas été atteint.

Principalement, le Ministère a pu construire et réhabiliter un (01) stade, quatre (04) terrains mixtes et un (01) gymnase. Ces activités sont prévues dans le but d'assurer la disponibilité des infrastructures sportives. Cependant, l'encouragement à la participation aux sports de compétition au niveau local, régional, national et international n'est pas entier. Seuls neuf (09) sur les seize (16) disciplines sont engagées aux compétitions internationales.

En outre, les activités des maisons des jeunes dans les zones rurales dans le but d'introduire les pratiques entrepreneuriales ont touché sept (07) zones dans toute l'île. Au cours de cette même année, Madagascar a accueilli la 21ème édition du CAN AFROBASKET WOMEN 2009 qui a été organisée du 09 au 18 octobre 2009. Ensuite, en termes d'appui technique national, trente (30) prétendants en cinq disciplines (Judo, Lutte, Athlétisme, Football, Natation) ont été sélectionnés.

En dernier lieu et non le moindre, dans le domaine juridique, un Décret a été élaboré. Celui-ci régit le mode de relation entre le Ministère en charge des sports ; le mouvement sportif ; l'organisation générale et le fonctionnement des groupements sportifs unisports.

Ce Département signale qu'il est essentiel d'augmenter l'enveloppe budgétaire relative au renforcement des compétitions internationales afin de stimuler les jeunes à s'investir beaucoup plus dans les sports professionnels.

Le Ministère de la Culture et du Patrimoine

Dans la mission 860, trois (3) principaux programmes ont été déterminés dont le « Patrimoine », le « Création » ainsi que le « Transmission de savoir et démocratisation de la culture ». Sur les 04 indicateurs préalablement définis, trois (03) ont été tous atteints.

Il est à noter que le crédit transversal a basculé au profit du Ministère des Sports après la scission des deux Départements.

Les réalisations importantes touchent la sauvegarde et la restauration de six (06) Patrimoines : restauration de toiture du tombeau RANAVALONA du Palais d'Ambohimanga Rova, aménagement de trois sites culturels (Lacs Andraikiba et Tritriva sis à Antsirabe ; Fihamy de Miary à Tuléar), préservation du patrimoine national Rova Ambositra par la reconstruction du Lapa Tandapa. En plus, les dix (10) manifestations culturelles représentatives des régions initialement prévues sont soutenues. Les spécificités culturelles régionales ont été valorisées suite à l'organisation des festivals tels le TRATRO (Région Sofia), le MAMAHOAKA (Région Vakinankaratra), le SAMBARAHA (Fort-Dauphin). Ce qui a permis d'assurer la création des forums de dialogue culturel.

Dans le cadre du programme : « Transmission de savoir et démocratisation de la culture », le Ministère a pu former quarante (40) techniciens et opérateurs culturels au sujet de répartition des droits d'auteur. Concernant les actions de lutte contre le piratage, cinq (05) personnes ont été arrêtées et

7 512 produits pirates ont été saisis. Cependant, la crise a eu des impacts sur la capacité du Ministère à appuyer les nouvelles créations d'art, d'artisanat d'art et de design.

Tableau N° 10 : Programme Transformation de l'éducation

(en ariary)

Code	Libellé programme	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	%
301	Sport	3 011 377 000,00	3 011 377 000,00	1 879 511 976,47	62,41
302	Jeunesse	980 000 000,00	980 000 000,00	233 257 696,80	23,80
304	Petite enfance	390 386 000,00	390 386 000,00	275 267 022,00	70,51
305	Enseignement fondamental 1er cycle	224 801 667 000,00	224 854 994 000,00	96 399 144 379,37	42,87
306	Enseignement fondamental 2ème cycle	30 247 797 000,00	30 194 470 000,00	3 383 046 705,77	11,20
307	Alphabétisation	1 692 032 000,00	1 692 032 000,00	174 156 661,80	10,29
308	Enseignement Secondaire	16 164 682 000,00	16 164 682 000,00	6 448 533 213,38	39,89
309	Formation Professionnelle et Technique	2 386 840 000,00	2 386 840 000,00	1 331 300 375,40	55,78
310	Enseignement Supérieur	55 026 733 000,00	55 135 469 000,00	48 491 086 387,00	87,95
311	Recherche Scientifique	7 070 351 000,00	7 070 351 000,00	4 138 411 760,40	58,53
Total		341 771 865 000,00	341 880 601 000,00	162 753 716 178,39	47,61

Source : MFB/DGB/DESB/SSB**Tableau N° 11 : Santé, planning familial, et lutte contre le VIH/SIDA**

(en ariary)

Code	Libellé programme	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	%
502	Fourniture de services de santé de base	50 018 538 000,00	50 018 538 000,00	28 409 009 710,69	56,80
503	Fourniture de services de santé hospitaliers	44 719 790 000,00	44 719 790 000,00	13 732 903 795,33	30,71
504	Fourniture de médicaments, consommables et autres produits	5 453 567 000,00	5 453 567 000,00	5 006 831 943,12	91,81
505	Lutte contre les maladies	99 896 872 000,00	99 896 872 000,00	21 186 412 102,36	21,21
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant	7 210 845 000,00	7 210 845 000,00	2 719 284 172,80	37,71
507	Planning familial	2 444 033 000,00	2 444 033 000,00	1 753 233 097,20	71,74
Total		209 743 645 000,00	209 743 645 000,00	72 807 674 821,50	34,71

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

Tableau N° 12 : Solidarité nationale

(en ariary)

Code	Libellé programme	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	%
801	Solidarité nationale	600 000 000,00	600 000 000,00	479 918 788,92	79,99
802	Solidarité nationale	527 800 000,00	527 800 000,00	334 538 987,99	63,38
803	Action sociale et développement	14 500 000 000,00	14 500 000 000,00	8 227 345 681,92	56,74
804	Sécuriser l'environnement social et professionnel des travailleurs	923 680 000,00	923 680 000,00	188 586 944,60	20,42
805	Promouvoir le dialogue social et les droits fondamentaux	69 300 000,00	69 300 000,00	45 437 672,80	65,57
806	Promotion Sociale et Familiale	7 921 154 000,00	7 921 154 000,00	3 871 928 238,07	48,88
807	Promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes	2 525 985 000,00	2 525 985 000,00	947 219 844,59	37,50
808	Patrimoine	2 035 335 000,00	2 035 335 000,00	1 485 081 481,28	72,96
809	Création	470 000 000,00	470 000 000,00	107 661 100,00	22,91
810	Transmission de savoir et démocratisation de la culture	249 146 000,00	249 146 000,00	158 149 580,40	63,48
811	Intégrer la dimension genre dans le développement	12 000 000,00	12 000 000,00	7 680 000,00	64,00
812	Intensification de lutte contre le travail des enfants	133 241 000,00	133 241 000,00	83 574 999,00	62,72
Total		29 967 641 000,00	29 967 641 000,00	15 937 123 319,57	53,18

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

Pour permettre de présenter une vision d'ensemble de la politique publique durant l'exercice budgétaire 2009, dans le but de déterminer le niveau de performance de ces Institutions et Ministères dans leurs détails en rapport avec l'évolution de leur consommation de crédits pendant cette période, le tableau suivant résume la situation :

Tableau N° 13 : Taux moyen de réalisations par mission, consommation de crédits et performance 2009

CODE_MIN	LIBELLE_MIN	CODE MISSION	LIBELLE_MISS	CODE_PROG	LIBELLE_PROG	Taux Moyen de réalisation de performance	Taux Moyen de consommation de crédits
1	PRESIDENCE DE LA HAUTE AUTORITE DE LA TRANSITION	010	PRESIDENCE DE LA HAUTE AUTORITE DE LA TRANSITION	001	Administration et coordination	88,89%	48,36%
				201	Infrastructure reliée	0,00%	3,32%
				401	Développement rural	40,00%	69,51%
				501	Santé, Planning Familial et Lutte contre le VIH/SIDA	83,82%	
				801	Solidarité nationale	73,01%	79,99%
Ensemble						57,14%	50,30%
2	HAUT CONSEIL DE LA TRANSITION	020	HAUT CONSEIL DE LA TRANSITION	002	Administration et coordination	89,47%	71,99%
				119	Appui aux Membres de l'institution	50,00%	83,35%
				Ensemble			
3	CONGRES DE LA TRANSITION	030	CONGRES DE LA TRANSITION	003	Administration et coordination	72,50%	64,83%
				101	Gouvernance responsable	10,59%	36,22%
				Ensemble			
4	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE	040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE	004	Administration et coordination	113,33%	48,57%
				102	Gouvernance responsable	19,33%	77,54%
				Ensemble			
5	PRIMATURE	050	PRIMATURE	005	Administration et coordination	31,61%	79,33%
				402	Développement rural	133,33%	9,95%
				403	Nutrition et sécurité alimentaire	70,90%	62,84%
				802	Solidarité nationale	36,04%	63,38%
				Ensemble			
11	AFFAIRES ETRANGERES	110	AFFAIRES ETRANGERES	006	Administration et coordination	102,04%	39,46%
				601	Renforcement des travaux de promotion au niveau des Représentations Extérieures de Madagascar	40,28%	99,85%
				602	Accueil du 13ème Sommet de l'Union Africaine au mois de juillet 2009	0,00%	2,99%
				603	Renforcement de la promotion des coopérations internationales	0,00%	82,23%
				Ensemble			

12	FORCES ARMEES	122	DEFENSE ET SECURITE	007	Administration et coordination	100,00%	90,79%
				103	Pilotage de la politique de défense	112,50%	72,74%
				Mission 122		106,25%	81,77%
		123	RENFORCEMENT DE LA DEFENSE NATIONALE	008	Administration et coordination	75,40%	81,56%
				104	Armée de Terre	31,25%	73,80%
				105	Armée de l'Air	25,00%	33,42%
				106	Marine Nationale	33,33%	73,32%
Mission 123				41,25%	65,53%		
Ensemble		73,75%	73,65%				
13	SEG	130	GENDARMERIE NATIONALE	009	Administration et coordination	98,31%	91,34%
				107	Gendarmerie Territoriale et Nautique	94,90%	62,99%
				108	Gendarmerie Mobile et Soutien	100,03%	94,05%
				Ensemble		97,75%	82,79%
14	INTERIEUR	140	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	010	Administration et coordination	50,00%	82,47%
				202	Gestion des Risques et des Catastrophes	0,00%	77,11%
				Ensemble		25,00%	79,79%
15	SECURITE INTERIEUR	150	SECURITE PUBLIQUE	036	Administration et coordination	20,29%	89,08%
				120	Sécurité Publique	76,20%	75,87%
		180	GARDE COTE	35	Administration et coordination	ND	
				Ensemble		48,25%	82,48%
16	JUSTICE	160	JUSTICE	012	Administration et coordination	66,80%	86,19%
				111	Administration judiciaire	99,20%	37,59%
				112	Administration pénitentiaire	71,45%	49,99%
				Ensemble		79,15%	57,92%
21	FINANCES ET DU BUDGET	220	FINANCES ET DU BUDGET	013	Administration et coordination	115,10%	49,25%
				114	Gestion du Budget	77,19%	80,13%
				115	Gestion Fiscale	45,01%	45,35%
				116	Douanes	122,85%	42,41%
				117	Trésor	123,19%	8,98%
				803	Action sociale et développement	29,67%	56,74%
				Ensemble		85,50%	47,14%
25	ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE	290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE	014	Administration et coordination	93,92%	56,78%
				604	Economie	8,22%	33,75%
				605	Industrie	87,38%	32,41%
				Ensemble		63,17%	40,98%

32	FONCTION PUBLIQUE, TRAVAIL ET LOIS SOCIALES	310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES	804	Sécuriser l'environnement social et professionnel des travailleurs	6,34%	20,18%
				805	Promouvoir le dialogue social et les droits fondamentaux	109,95%	37,41%
				811	Intégrer la dimension genre dans le développement	0,00%	64,00%
				812	Intensification de lutte contre le travail des enfants	80,00%	62,72%
					Mission 310	49,07%	46,08%
		320	FONCTION PUBLIQUE	015	Administration et coordination	930,00%	71,58%
					Mission 320	930,00%	71,58%
		330	EMPLOI	607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent	130,45%	15,16%
					Mission 330	130,45%	15,16%
	Ensemble			369,84%	44,27%		
35	TOURISME ET ARTISANAT	350	TOURISME	608	Développement du tourisme	42,08%	6,37%
				610	Développement du contrôle et du suivi touristique	42,20%	54,66%
					Ensemble	42,14%	30,52%
36	COMMERCE	290	COMMERCE	606	Commerce	-116,25%	54,37%
					Ensemble	-116,25%	54,37%
37	COMMUNICATION	370	COMMUNICATION	030	Administration et coordination	95,20%	80,80%
				212	Média	73,89%	26,95%
				213	Développement des infrastructures Radio et Télévision	38,00%	60,93%
					Ensemble	69,03%	56,23%
41	AGRICULTURE	410	AGRICULTURE	016	Administration et coordination	78,78%	55,86%
				404	Révolution verte et durable	74,13%	27,18%
					Ensemble	76,46%	41,52%
42	420	420	ELEVAGE	406	Développement de la production animale	89,25%	16,27%
					Ensemble	89,25%	16,27%
43	PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	430	PECHE	033	Administration et coordination	100,00%	56,37%
				408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques	41,04%	29,90%
					Ensemble	70,52%	43,14%
44	ENVIRONNEMENT ET DES FORETS	440	ENVIRONNEMENT	017	Administration et coordination	111,64%	53,31%
				703	Développement du Reflexe Environnemental	192,20%	12,57%
					Ensemble	151,92%	32,94%
51	ENERGIE	510	ENERGIE	019	Administration et coordination	85,71%	0,00%
				203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales	100,00%	20,83%
				204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants	57,57%	15,88%
					Ensemble	81,10%	12,24%

52	EAU	520	EAU ET ASSAINISSEMENT	032	Administration et coordination	108,20%	49,08%
				205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement	45,25%	20,25%
				Ensemble		76,73%	34,67%
53	MINES	530	MINES	019	Administration et coordination	0,00%	13,35%
				609	Développement du secteur Minier	149,62%	13,03%
				Ensemble		74,81%	13,19%
61	TRAVAUX PUBLICS ET DE LA METEOROLOGIE	610	TRAVAUX PUBLICS	020	Administration et coordination	79,26%	72,76%
				206	Développement des infrastructures routières	111,70%	37,28%
				Mission 610		95,48%	55,02%
		680	METEOROLOGIE	211	Développement météorologique	88,73%	17,06%
				Mission 680		88,73%	17,06%
Ensemble		92,11%	36,04%				
62	DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE	018	Administration et coordination	67,93%	9,29%
				409	Domaine et sécurisation foncière	156,98%	0,93%
				Mission 460		112,46%	5,11%
		620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	021	Administration et coordination	0,00%	63,62%
				207	Aménagement et équipement des villes	3,66%	38,15%
				Mission 620		1,83%	50,89%
Ensemble		57,14%	28,00%				
63	TRANSPORTS	630	TRANSPORTS	022	Administration et coordination	21,95%	67,88%
				208	Transports Routier et Ferroviaire	37,77%	8,06%
				209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien	72,20%	36,42%
				Ensemble		43,97%	37,45%
66	TELECOMMUNICATION, DES POSTES ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	660	POSTE ET TELECOMMUNICATION	023	Administration et coordination	82,38%	
				214	Appui à l'extension de la couverture postale	93,33%	
				Mission 660		87,86%	
		670	TIC	210	Développement des réseaux d'accès TIC dans les zones rurales	100,00%	
				Mission 670		100,00%	
Ensemble		93,93%					
71	VICE- PRIMATURE CHARGEE DE LA SANTE PUBLIQUE	710	SANTE	024	Administration et coordination	59,31%	56,34%
				502	Fourniture de services de santé de base	240,88%	49,52%
				503	Fourniture de services de santé hospitaliers	100,00%	27,18%
				504	Fourniture de médicaments, consommables et autres produits	71,01%	91,81%
				505	Lutte contre les maladies	39,37%	21,01%
				506	Survie et développement de la mère et de l'enfant	52,79%	37,71%
				Mission 710		93,89%	47,26%
		720	PLANNINF FAMILIAL	507	Planning familial	104,20%	71,74%
				Mission 720		104,20%	71,74%

				Ensemble		99,05%	59,50%
76	POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	760	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE DES MERES ET ENFANTS	025	Administration et coordination	100,00%	63,12%
				806	Promotion Sociale et Familiale	14,56%	48,88%
				807	Promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes	96,15%	28,58%
				Ensemble		70,24%	46,86%
78	JEUNESSE ET DES SPORTS	780	JEUNESSE ET SPORTS	0026	Administration et coordination	143,80%	77,37%
				301	Sport	68,18%	56,15%
				302	Jeunesse	100,00%	23,80%
				Ensemble		103,99%	52,44%
81	EDUCATION NATIONALE	870	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET ALPHABETISATION	027	Administration et coordination	71,49%	71,40%
				304	Petite enfance	71,82%	70,51%
				305	Enseignement fondamental 1er cycle	93,24%	40,86%
				306	Enseignement fondamental 2nd cycle	96,25%	11,20%
				307	Alphabétisation	75,10%	10,29%
				Mission 870		81,58%	40,85%
		880	ENSEIGNEMENT POST-FONDAMENTAL ET RECHERCHE	028	Administration et coordination	78,50%	67,08%
				308	Enseignement secondaire	96,00%	31,13%
				Mission 880		87,25%	49,11%
				Ensemble		84,42%	44,98%
83	SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION	830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	028	Administration et coordination	99,42%	67,08%
				309	Formation Professionnelle et Technique	101,45%	55,78%
				Ensemble		100,44%	61,43%
84	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	880	ENSEIGNEMENT POST FONDAMENTAL ET RECHERCHE	310	Enseignement Supérieur	98,48%	87,95%
				311	Recherche Scientifique	95,65%	58,53%
				Ensemble		97,07%	73,24%
86	CULTURE ET DU PATRIMOINE	860	CULTURE	808	Patrimoine	100,00%	72,96%
				809	Création	100,00%	22,91%
				810	Transmission de savoir et démocratisation de la culture	84,00%	63,48%
				Ensemble		94,67%	53,12%

Source : RAP 2009 émanant des Ministères et Institutions

D'une manière générale, il convient de remarquer que ces performances sont loin d'être exhaustives. L'analyse a néanmoins permis de dégager les résultats les plus palpables et ayant des impacts directs à la vie de la population, donc considérés comme prioritaires. Par contre, **la version intégrale de chaque Rapport Annuel de Performance selon l'Institution ou le Ministère concerné sera annexée à cette loi.**

Deuxième partie
SITUATION BUDGETAIRE ET
LOI DE REGLEMENT

I - Situation budgétaire

A - Prévisions, exécutions et résultats généraux de lois de finances de 2009

(en ariary)

Tableau N° 14 : Résultats généraux des cinq cadres budgétaires en 2009

Nomenclature	Recettes		Dépenses		Exécutions		Solde	
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Crédits initiaux	Crédits finaux	Recettes	Dépenses	Excédents des recettes	Excédents des dépenses
CADRE I								
BUDGET GENERAL DE L'ETAT								
a - Opération de Fonctionnement	2 511 098 452 000,00	2 511 098 452 000,00	1 887 863 159 000,00	1 887 897 076 373,96	1 636 101 977 140,04	1 430 572 907 903,48		
b - Opération d'Investissement	656 406 000 000,00	656 406 000 000,00	1 943 020 841 000,00	1 942 992 923 626,04	68 997 759 034,79	529 436 783 866,74		
TOTAL CADRE I	3 167 504 452 000,00	3 167 504 452 000,00	3 830 884 000 000,00	3 830 890 000 000,00	1 705 099 736 174,83	1 960 009 691 770,22		254 909 955 595,39
CADRE II								
BUDGETS ANNEXES								
a - Opération de Fonctionnement	12 966 100 000,00	14 688 100 000,00	11 275 220 000,00	11 275 220 000,00	12 402 570 993,60	7 241 627 198,04		
b - Opération d'Investissement			1 690 880 000,00	3 412 880 000,00		2 124 215 175,56		
TOTAL CADRE II	12 966 100 000,00	14 688 100 000,00	12 966 100 000,00	14 688 100 000,00	12 402 570 993,60	9 365 842 376,60	3 036 728 617,00	
CADRE III								
COMPTES PARTICULIERS DU TRESOR	166 857 049 000,00	166 857 049 000,00	330 847 891 000,00	330 847 891 000,00	20 899 559 044,25	168 537 862 809,23		
TOTAL CADRE III	166 857 049 000,00	166 857 049 000,00	330 847 891 000,00	330 847 891 000,00	20 899 559 044,25	168 537 862 809,23		147 638 303 764,98
CADRE IV								
OPERATIONS GENERATRICES DE FONDS DE CONTRE VALEURS ET ASSIMILEES	14 071 050 000,00	14 071 050 000,00	3 000 000 000,00	3 000 000 000,00	3 203 279 313,22	1 189 065 317,42		
TOTAL CADRE IV	14 071 050 000,00	14 071 050 000,00	3 000 000 000,00	3 000 000 000,00	3 203 279 313,22	1 189 065 317,42	2 014 213 995,80	
CADRE V								
OPERATION EN CAPITAL DE LA								
DETTE PUBLIQUE	2 682 965 000 000,00	2 682 965 000 000,00	1 866 665 660 000,00	1 866 665 660 000,00	320 942 778 936,63	190 915 314 911,95		
TOTAL CADRE V	2 682 965 000 000,00	2 682 965 000 000,00	1 866 665 660 000,00	1 866 665 660 000,00	320 942 778 936,63	190 915 314 911,95	130 027 464 024,68	
TOTAL GENERAL	6 044 363 651 000,00	6 046 085 651 000,00	6 044 363 651 000,00	6 046 091 651 000,00	2 062 547 924 462,53	2 330 017 777 185,42	135 078 406 637,48	402 548 259 360,37

Source : CGAF

B - Analyse récapitulative des opérations exécutées en 2009

1- Les recettes du Budget Général

Les recettes du budget général de l'Etat sont constituées par les recettes fiscales et les recettes fiscales.

1.1 Les recettes nettes prévues et exécutées du budget général en 2009

Tableau N° 15 : Exécution des recettes du Budget Général de l'Etat

(en ariary)

Rubriques	Prévisions (1)	Réalisations (2)	Ecart (2)-(1)
Recettes fiscales			
Impôts sur les revenus, bénéfiques et gains	619 900 000 000,00	460 594 467 199,21	159 305 532 800,79
Impôts sur le patrimoine	18 600 000 000,00	10 709 076 439,75	7 890 923 560,25
Impôts sur les biens et services	527 066 323 000,00	355 436 816 462,15	171 629 506 537,85
Impôts sur le commerce extérieur	1 169 901 720 000,00	731 648 163 924,40	438 253 556 075,60
Autres Recettes fiscales	16 676 957 000,00	6 492 490 835,83	10 184 466 164,17
Sous total recettes fiscales (A)	2 352 145 000 000,00	1 564 881 014 861,34	787 263 985 138,66
Recettes non fiscales			
Contributions reçus des tiers	104 755 000 000,00	1 468 337 836,20	103 286 662 163,80
Produits financiers	16 459 452 000,00	1 774 098 860,05	14 685 353 139,95
Recettes non fiscales	37 739 000 000,00	67 978 525 582,45	-30 239 525 582,45
Subventions reçues des Organisations nationales ou internationales	27 113 089 000,00	0,00	27 113 089 000,00
Aides bilatérales	284 430 670 000,00	2 767 077 071,60	281 663 592 928,40
Aides multilatérales	344 862 241 000,00	66 230 681 963,19	278 631 559 036,81
Sous total recettes non fiscales (B)	815 359 452 000,00	140 218 721 313,49	675 140 730 686,51
Recettes du budget général (A) + (B)	3 167 504 452 000,00	1 705 099 736 174,83	1 462 404 715 825,17

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

1.2 Analyse

En 2009, les recettes fiscales nettes de l'Etat ont atteint 1 564, 88 milliards d'Ariary. Comparé à la Loi de Finances Initiale, un écart de 787,26 milliards d'Ariary a été constaté. Celui-ci s'explique par des faibles rentrées fiscales des Impôts sur les Revenus, bénéfiques et gains ; impôts sur les biens et services, impôts sur le commerce extérieur.

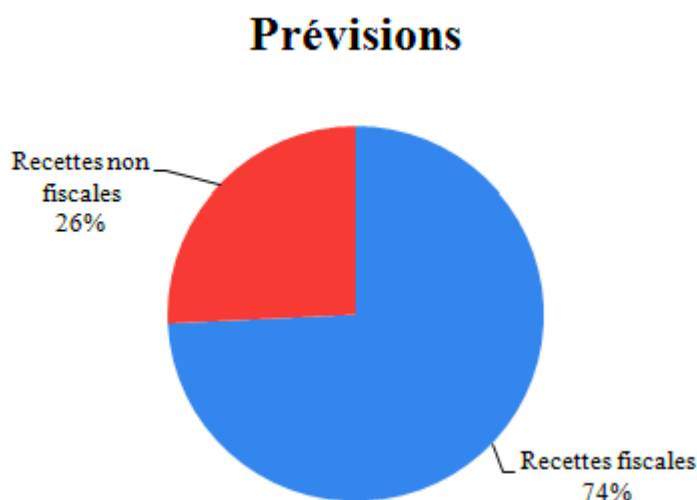
Malgré la mise en place des mesures nouvelles à savoir la révision à la baisse des Impôts sur les Revenus, des Impôts sur les Revenus Salariaux et Assimilés, et en matière d'enregistrement, dispositions prises par l'Etat pour augmenter le taux de pression fiscale ; les résultats restent faibles.

Les recettes non fiscales sont constituées par l'ensemble des recettes relatives aux contributions reçues des tiers ; aux produits financiers, aux recettes non fiscales, et autres recettes et transfert des charges avec les recettes des investissements.

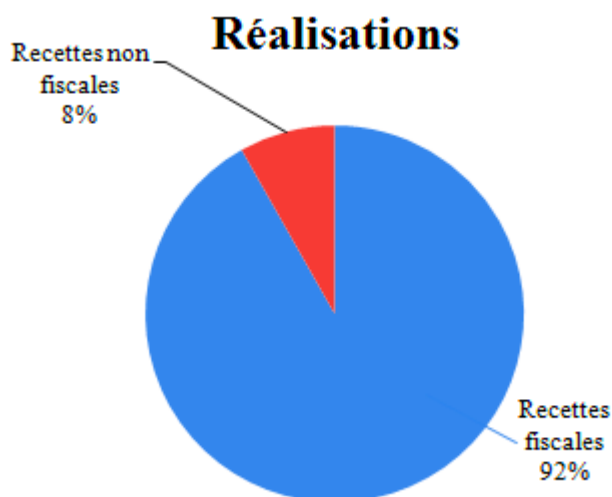
Les recettes non fiscales se sont élevées en 2009 à 140, 22 milliards d'Ariary. Ce résultat est réduit par rapport aux objectifs définis par la LFI en matière de recouvrement. Elles représentent ainsi 8,23% des recettes nettes du budget général contre 12,86 % en 2008.

Si on compare l'évolution des rentrées fiscales enregistrées entre 2008 à 2009, des écarts sont constatés tant en recettes fiscales qu'en recettes non fiscales. Si les premières s'élevaient à 1 859,72 milliards d'Ariary en 2008 et s'établissaient à 1 564,88 milliards d'Ariary cette année ; les dernières se chiffraient à 250,29 milliards d'Ariary en 2008 pour atteindre 140,22 milliards d'Ariary en 2009.

Graphe N° 1 : Répartition des recettes prévisionnelles du Budget Général de l'Etat en 2009



Graphe N° 2 : Répartition des recettes recouvrées du Budget Général de l'Etat en 2009



2 - La réalisation financière par mission du Budget Général

2.1 Réalisations par mission

Tableau N° 16 : Réalisation par mission

(en ariary)

Mission	Libellé	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisation	%
010	Présidence de la République	132 798 668 000,00	132 330 668 000,00	49 700 720 560,15	37,56
020	Sénat	14 548 002 000,00	16 281 439 000,00	12 002 200 990,87	73,72
030	Assemblée Nationale	25 276 138 000,00	25 276 138 000,00	14 103 692 556,20	55,80
040	Haute Cour Constitutionnelle	3 094 071 000,00	3 094 071 000,00	1 654 190 468,60	53,46
050	Primature	53 345 295 000,00	53 506 888 000,00	35 840 562 753,24	66,98
110	Affaire étrangère	93 849 355 000,00	81 933 828 000,00	26 813 616 692,05	32,73
122	Défense et sécurité	95 768 036 000,00	92 970 370 000,00	85 773 124 007,35	92,26
123	Renforcement de Défense Nationale	43 094 249 000,00	43 094 249 000,00	24 846 689 717,98	57,66
130	Gendarmerie Nationale	77 916 797 000,00	82 066 846 000,40	76 372 034 328,74	93,06
140	Administration du territoire	39 017 354 000,00	38 969 354 000,00	28 574 307 445,25	73,33
150	Sécurité publique	64 815 118 000,00	62 780 908 999,60	56 534 554 582,69	90,05
160	Justice	71 502 831 000,00	71 824 031 000,00	54 639 154 618,70	76,07
170	Décentralisation	167 344 351 000,00	167 781 285 000,00	58 129 990 988,67	34,65
180	Garde cote	885 127 000,00	885 127 000,00	0,00	0,00
190	Sécurité intérieure	14 763 576 000,00	13 026 094 000,00	3 883 249 856,00	29,81
220	Finances et Budget	590 819 013 000,00	593 889 190 000,00	406 535 785 014,17	68,45
290	Pilotage de l'économie	47 002 499 000,00	41 630 886 217,80	20 473 651 658,89	49,18
310	Travail et Loi sociales	1 138 221 000,00	1 138 221 000,00	325 279 616,40	28,58
320	Fonction publique	6 440 118 000,00	6 705 118 000,00	4 821 534 623,86	71,91
330	Emploi	1 110 733 000,00	1 110 733 000,00	188 730 012,80	16,99
350	Tourisme	16 693 100 000,00	16 960 980 782,20	1 352 283 062,00	7,97
370	Communication	10 755 178 000,00	11 248 178 000,00	8 024 845 522,70	71,34
410	Agriculture	241 663 845 000,00	240 975 845 000,00	84 926 331 898,67	35,24
420	Elevage	40 819 777 000,00	42 114 489 000,00	9 173 294 208,50	21,78
430	Pêche	19 985 399 000,00	18 445 399 000,00	8 754 758 161,20	47,46
440	Environnement	66 794 387 000,00	66 764 387 000,00	12 247 992 681,70	18,35
460	Domaine et sécurité foncière	59 749 677 000,00	59 869 446 000,00	1 287 679 735,26	2,15
510	Energie	48 377 549 000,00	49 008 286 000,00	14 694 043 414,49	29,98
520	Eaux et assainissement	78 690 287 000,00	78 690 287 000,00	18 685 276 247,44	23,75
530	Mines	8 073 203 000,00	8 073 203 000,00	1 068 140 089,29	13,23
610	Travaux publics	363 906 965 000,00	364 499 465 000,00	143 303 020 459,38	39,32
620	Aménagement de territoire	149 534 145 000,00	150 384 145 000,00	58 408 480 255,91	38,84
630	Transport	155 507 121 000,00	156 134 121 000,00	24 934 318 408,38	15,97
670	Tic	8 644 000 000,00	8 644 000 000,00	0,00	0,00
680	Météorologie	5 645 424 000,00	5 645 424 000,00	965 580 151,00	17,10
710	Santé	305 759 718 000,00	304 742 034 500,00	145 005 145 269,28	47,58
760	Affaire sociale, santé des mères et enfants	23 733 401 000,00	26 442 800 500,00	13 332 751 185,46	50,42
780	Jeunesse et sports	15 998 725 000,00	16 728 725 000,00	12 004 700 126,77	71,76
860	Culture	3 934 465 000,00	3 934 465 000,00	2 284 193 974,88	58,06
870	Enseignement fondamentale et alphabétisation	547 496 680 000,00	549 680 470 000,00	349 908 423 983,52	63,66
880	Enseignement post fondamental et recherche	114 591 402 000,00	121 602 404 000,00	88 435 362 441,78	72,73
Total		3 830 884 000 000,00	3 830 884 000 000,00	1 960 009 691 770,22	51,16

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

2.2 Réalisations par programme

Tableau N° 17 : Réalisation par Programme selon les 08 Engagements du MAP

Rubriques		Crédits		Réalizations			(en ariary)
Prog.	Intitulé	Initiaux	Finaux	Solde	Hors solde	Investissement	Réalisations
0	Administration et coordination	1 250 753 734 000,00	1 249 559 820 392,61	689 023 613 847,85	152 456 581 475,88	65 186 828 654,48	906 667 023 978,21
1	Gouvernance responsable	675 980 130 000,00	674 889 239 000,00	48 908 816,60	339 832 160 032,39	82 073 410 769,11	421 954 479 618,10
2	Infrastructure reliée	823 749 872 000,00	824 233 872 000,00	43 298 327,80	65 322 849 936,20	181 549 610 515,82	246 915 758 779,82
3	Transformation de l'éducation	341 771 865 000,00	341 880 601 000,00	0,00	125 410 426 884,64	37 343 289 293,75	162 753 716 178,39
4	Développement rural	355 296 892 000,00	356 851 604 000,00	3 057 163 092,20	15 021 466 711,06	87 271 170 553,33	105 349 800 356,59
5	Santé, planing familial, et lutte contre le VIH/SIDA	209 743 645 000,00	209 743 645 000,00	0,00	25 746 163 205,07	47 061 511 616,43	72 807 674 821,50
6	Economie à forte croissance	82 921 958 000,00	83 059 314 607,39	552 980 292,20	11 271 084 756,74	7 269 110 530,60	19 093 175 579,54
7	Prendre soin de l'environnement	60 698 263 000,00	60 698 263 000,00	0,00	1 104 517 587,70	7 426 421 550,80	8 530 939 138,50
8	Solidarité nationale	29 967 641 000,00	29 967 641 000,00	177 836 044,60	1 503 856 892,55	14 255 430 382,42	15 937 123 319,57
Total		3 830 884 000 000,00	3 830 884 000 000,00	692 903 800 421,25	737 669 107 482,23	529 436 783 866,74	1 960 009 691 770,22

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

2.3 Programme « Administration et coordination »

Tableau N° 18 : Réalisation de Programme « Administration et coordination »

(en ariary)

Mission	Libellé mission	Code Prog	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	%
010	Présidence de la République	001	99 163 035 000,00	98 695 035 000,00	47 897 933 968,53	48,53
020	Sénat	002	12 319 002 000,00	13 817 636 000,00	9 947 401 446,80	71,99
030	Assemblée Nationale	003	17 300 711 000,00	17 300 711 000,00	11 215 277 734,80	64,83
040	Haute Cour Constitutionnelle	004	2 571 754 000,00	2 571 754 000,00	1 249 198 442,40	48,57
050	Primature	005	19 707 495 000,00	19 869 088 000,00	15 761 773 765,25	79,33
110	Affaires étrangères	006	52 948 177 000,00	41 032 650 000,00	16 193 276 351,65	39,46
122	Défense et sécurité	007	90 771 737 000,00	88 081 121 000,00	81 961 272 863,92	93,05
123	Renforcement de la Défense Nationale	008	12 773 211 000,00	12 773 211 000,00	10 794 460 146,51	84,51
130	Gendarmerie nationale	009	70 027 721 000,00	73 002 896 000,40	67 583 545 933,17	92,58
140	Administration du Territoire	010	26 445 732 000,00	25 873 732 000,00	21 504 719 047,20	83,11
150	Sécurité publique	036	63 478 368 000,00	61 444 158 999,60	55 259 501 836,09	89,93
160	Justice	012	45 770 067 000,00	46 091 267 000,00	40 093 958 180,85	86,99
180	Garde cote	035	885 127 000,00	885 127 000,00	0,00	0,00
190	Sécurité intérieure	034	14 763 576 000,00	13 026 094 000,00	3 883 249 856,00	29,81
220	Finance et budget	013	156 551 497 000,00	162 492 126 000,00	85 346 117 839,46	52,52
290	Pilotage de l'économie	014	29 829 872 000,00	24 588 783 392,61	14 470 008 797,24	58,85
320	Fonction Publique	015	6 304 843 000,00	6 569 843 000,00	4 743 586 176,86	72,20
370	Communication	030	6 524 393 000,00	7 017 393 000,00	5 686 345 968,50	81,03
410	Agriculture	016	20 706 103 000,00	20 018 103 000,00	11 422 015 160,98	57,06
430	Pêche	033	13 093 211 000,00	11 553 211 000,00	6 560 438 410,00	56,78
440	Environnement	017	6 096 124 000,00	6 066 124 000,00	3 717 053 543,20	61,28
460	Domaine et sécurisation foncière	018	6 572 677 000,00	6 432 446 000,00	790 533 564,86	12,29
510	Énergie	031	2 284 789 000,00	2 915 526 000,00	2 358 078 320,20	80,88
520	Eau et assainissement	032	4 707 521 000,00	4 707 521 000,00	2 471 282 458,75	52,50
530	Mines	019	1 028 883 000,00	1 028 883 000,00	139 960 786,60	13,60
610	Travaux publics	020	15 175 639 000,00	15 768 139 000,00	11 627 538 184,80	73,74
620	Aménagement du territoire	021	2 773 645 000,00	3 623 645 000,00	2 418 143 189,00	66,73
630	Transport	022	3 381 563 000,00	4 008 563 000,00	2 731 206 267,13	68,13
710	Santé	024	105 670 951 000,00	104 653 267 500,00	76 669 987 717,78	73,26
760	Affaires sociales et santé des mères et enfants	025	3 631 384 000,00	6 340 783 500,00	4 041 085 832,80	63,73
780	Jeunesse et sports	026	12 007 348 000,00	12 737 348 000,00	9 891 930 453,50	77,66
860	Culture	029	1 179 984 000,00	1 179 984 000,00	533 301 813,20	45,20
870	Enseignement fondamental et alphabétisation	027	287 582 527 000,00	289 766 317 000,00	247 880 644 234,70	85,55
880	Enseignement post-fondamental et Recherche	028	36 725 067 000,00	43 627 333 000,00	29 822 195 685,48	68,36
	Total		1 250 753 734 000,00	1 249 559 820 392,61	906 667 023 978,21	72,56

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

3 - Les grandes composantes des dépenses publiques

Tableau N° 19 : Les grandes composantes des dépenses publiques en 2009

(en ariary)

Rubriques	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	Taux
Solde	879 876 273 000,00	878 142 836 000,00	692 903 800 421,25	78,91
Fonctionnement hors solde	1 007 986 886 000,00	1 009 748 240 373,96	737 669 107 482,23	73,05
Investissement	1 943 020 841 000,00	1 942 992 923 626,04	529 436 783 866,74	27,25
Total	3 830 884 000 000,00	3 830 884 000 000,00	1 960 009 691 770,22	51,16

Source : *MFB/DGB/DESB/SSB*

1.1. Solde

Les crédits alloués à la rubrique Solde ont atteint 878,14 milliards d'Ariary. Ils représentent 22,92% de l'ensemble du budget général de l'Etat en 2009 contre 28,29% en 2008. Mais en termes de volume ils passent de 765,10 milliards d'Ariary en 2008 à 878,14 milliards d'Ariary en 2009.

Les dépenses de solde se sont élevées à 692,9 milliards d'Ariary et se répartissent comme suit :

- 92,53% pour la rémunération du personnel permanent ;
- 7,16% pour les cotisations au titre de la caisse de retraites civiles et militaires;
- 0,31% pour les cotisations au titre de la caisse de prévoyances des retraites.

On constate dès lors une hausse de 30,11 milliards d'Ariary sur l'exécution du paragraphe 6011 par rapport à l'année précédente.

1.2. Fonctionnement hors solde

Les dépenses de fonctionnement hors solde regroupent les dépenses d'opérations courantes hors solde, structurelles, exceptionnelles et les dépenses des intérêts de la dette publique. Les crédits ouverts en fonctionnement hors solde sont de l'ordre de 1 007, 99 milliards d'Ariary en LFI et de 1 009,75 milliards d'Ariary en crédits finaux. Cependant, seuls 737, 67 milliards d'Ariary ont été consommés.

1.3. Investissement

Les crédits votés par la Loi de Finances Initiale représentent 50,71% du Budget Général de l'Etat. Avec un total de 1 943,02 milliards d'Ariary des crédits d'investissement ; 159,20 milliards d'Ariary ont été destinés à financer les PIP dans les vingt-deux (22) régions.

Tableau N° 20 : Réalisations des PIP régionaux

(en ariary)

Régions	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	%
REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES	1 853 197 000,00	1 853 197 000,00	1 853 196 999,40	100,00
ALAO TRA MANGORO	22 187 006 000,00	22 107 006 000,00	6 278 901 489,04	28,40
AMORON I MANIA	4 638 420 000,00	4 558 420 000,00	1 397 936 393,98	30,67
ANALANJIROFO	1 858 648 000,00	1 778 649 000,00	1 068 627 868,78	60,08
ANDROY	1 592 208 000,00	1 512 208 000,00	1 206 312 762,43	79,77
ANOSY	2 208 809 000,00	1 991 309 000,00	1 179 539 898,88	59,23
ATSIMO ANDREFANA	22 911 942 000,00	27 475 342 000,00	20 730 504 306,49	75,45
ATSIMO ATSIANANA	4 513 341 000,00	4 433 341 000,00	1 043 047 515,30	23,53
ATSIANANA	15 350 981 000,00	15 270 981 000,00	4 749 890 200,35	31,10
BETSIBOKA	1 579 276 000,00	1 499 276 000,00	794 798 512,80	53,01
BOENY	8 541 708 000,00	8 461 708 000,00	2 248 486 968,90	26,57
BONGOLAVA	3 745 261 000,00	3 665 261 000,00	1 705 517 539,87	46,53
CENTRAL	1 788 076 172 000,00	1 785 670 973 626,04	468 550 193 279,40	26,24
DIANA	3 084 545 000,00	2 854 545 000,00	1 617 982 860,15	56,68
HAUTE MATSIATRA	2 543 113 000,00	2 424 113 000,00	1 559 602 146,73	64,34
IHOROMBE	2 052 462 000,00	1 972 462 000,00	770 320 189,80	39,05
ITASY	7 485 379 000,00	7 405 379 000,00	1 578 947 867,82	21,32
MELAKY	7 467 104 000,00	1 596 212 400,00	988 528 194,40	61,93
MENABE	2 144 897 000,00	7 971 168 600,00	1 453 460 552,40	18,23
SAVA	7 881 344 000,00	7 563 844 000,00	1 951 584 625,46	25,80
SOFIA	2 605 561 000,00	2 525 561 000,00	1 561 855 054,00	61,84
VAKINANKARATRA	23 306 140 000,00	23 226 140 000,00	3 874 709 389,96	16,68
VATOVAVY	5 393 327 000,00	5 175 827 000,00	1 272 839 250,40	24,59
Total	1 943 020 841 000,00	1 942 992 923 626,04	529 436 783 866,74	27,25

Source : MFB/DGB/DESB/SSB

4 - Les Opérations sur les Budgets Annexes

Les Budgets Annexes retracent, dans les conditions prévues par la Loi de Finances, les dépenses et les recettes des services publics pour lesquels l'autonomie financière mais non juridique a été reconnue et constituent le Cadre II dans l'équilibre général de la Loi de Finances. En 2009, les Budgets Annexes de l'Etat sont constitués par l'Imprimerie Nationale et les Postes et Télécommunications.

4.1 L'Imprimerie Nationale

La Direction de l'imprimerie Nationale prend en charge des activités de production de biens et services rémunérées.

La situation de l'exécution de ce budget annexe durant l'exercice budgétaire 2009 se présente de la façon suivante :

Tableau N° 21 : Dépenses de l'Imprimerie Nationale

(en ariary)

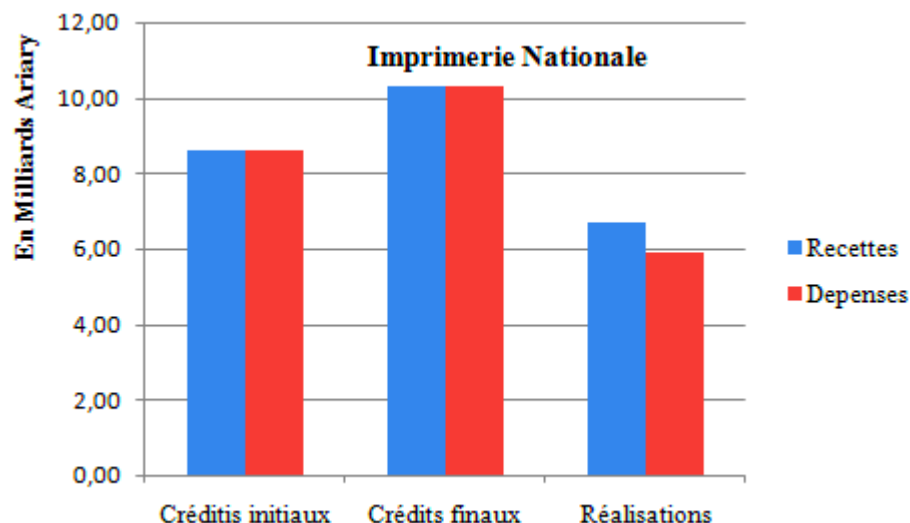
Nomenclature	Prévisions initiales ou Crédits initiaux	Prévisions finales ou Crédits finaux	Réalisations	%
Recettes	8 589 100 000,00	10 311 100 000,00	6 671 002 709,60	64,70
Recettes d'exploitation	8 589 100 000,00	10 311 100 000,00		
Recettes en Capital				
Dépenses	8 589 100 000,00	10 311 100 000,00	5 876 619 001,60	56,99
Dépense d'exploitation	7 401 100 000,00	7 401 100 000,00	3 927 608 109,60	
Dépense d'investissement	1 188 000 000,00	2 910 000 000,00	1 949 010 892,00	
Excédents des recettes sur les dépenses			794 383 708,00	

Source : Compte administratif de l'Imprimerie Nationale

Les crédits ouverts par la LFI au profit de l'IN s'élèvent à 8,59 milliards d'Ariary. Suite à l'insertion des deux Arrêtés (Arrêté n°38 620/2009 du 09 octobre 2009 et l'Arrêté n°48 939/2009 du 09 novembre 2009) dans les crédits de celui-ci, ces derniers ont été ramenés à la hausse pour s'établir à 10,31 milliards d'Ariary.

Les exécutions en matière de recettes étaient de 64,70% par rapport aux prévisions finales en 2009 tandis qu'en dépenses, elles étaient de 57% par rapport aux crédits finaux, ce qui offraient un résultat de 0,79 milliards d'Ariary.

Graphe N° 3 : Budget de l'Imprimerie Nationale en 2009



4.2 Postes et Télécommunications

Le budget annexe des Postes et Télécommunication comprend des activités de production de biens et services assurées par les Postes.

La situation de l'exécution du Budget Annexe Postes et Télécommunications de l'exercice budgétaire 2009 se présente de la façon suivante :

Tableau N° 22 : Dépenses des Postes et Télécommunications

(en ariary)

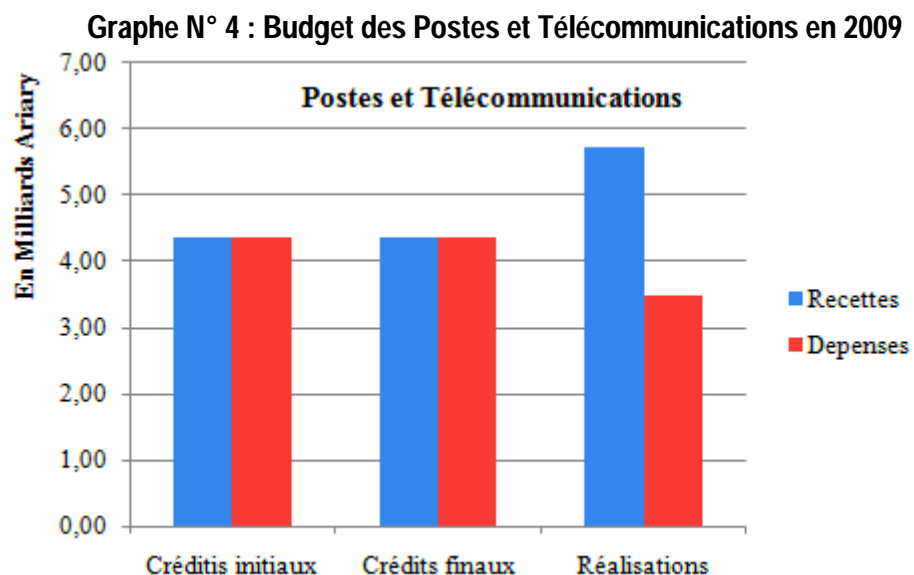
Nomenclature	Prévisions initiales ou Crédits initiaux	Prévisions finales ou Crédits finaux	Réalisations	%
Recettes	4 377 000 000,00	4 377 000 000,00	5 731 568 284,00	130,95
Recettes d'exploitation	4 377 000 000,00	4 377 000 000,00	5 731 568 284,00	
Recettes en Capital				
Dépenses	4 377 000 000,00	4 377 000 000,00	3 489 223 375,00	79,72
Dépenses d'exploitation	3 874 120 000,00	3 874 120 000,00	3 314 019 088,44	
Dépenses d'investissement	502 880 000,00	502 880 000,00	175 204 286,56	
Excédents des recettes sur les dépenses			2 242 344 909,00	

Source : Compte administratif des Postes et Télécommunications

Les crédits des Postes et Télécommunication s'élèvent à 4,37 Milliards d'Ariary en 2009. Les deux principales recettes proviennent, d'une part, des recettes d'exploitation du Ministère des Télécommunications, des Postes et de la Technologie, et d'autre part, des recettes issues des investissements. En 2009, celui-ci a pu afficher en termes de recouvrement de recettes un montant de 5,73 milliards d'Ariary. Ce résultat dépasse largement la prévision de 1,36 milliards d'Ariary.

De même, les crédits ouverts ont été de 4,37 milliards d'Ariary en dépenses pour s'acquitter, d'une part, des dépenses relatives à l'exploitation, et d'autre part, des dépenses rattachées à l'investissement. En 2009, celles-ci se totalisent à 3,5 milliards d'Ariary.

Effectivement, les Postes et Télécommunications recouvraient une somme de 5,73 milliards d'Ariary en 2009 contre des dépenses qui s'élevaient à 3,5 milliards d'Ariary. Ce qui lui a permis de dégager un résultat excédentaire de 2,23 milliards.



4.3 Synthèse

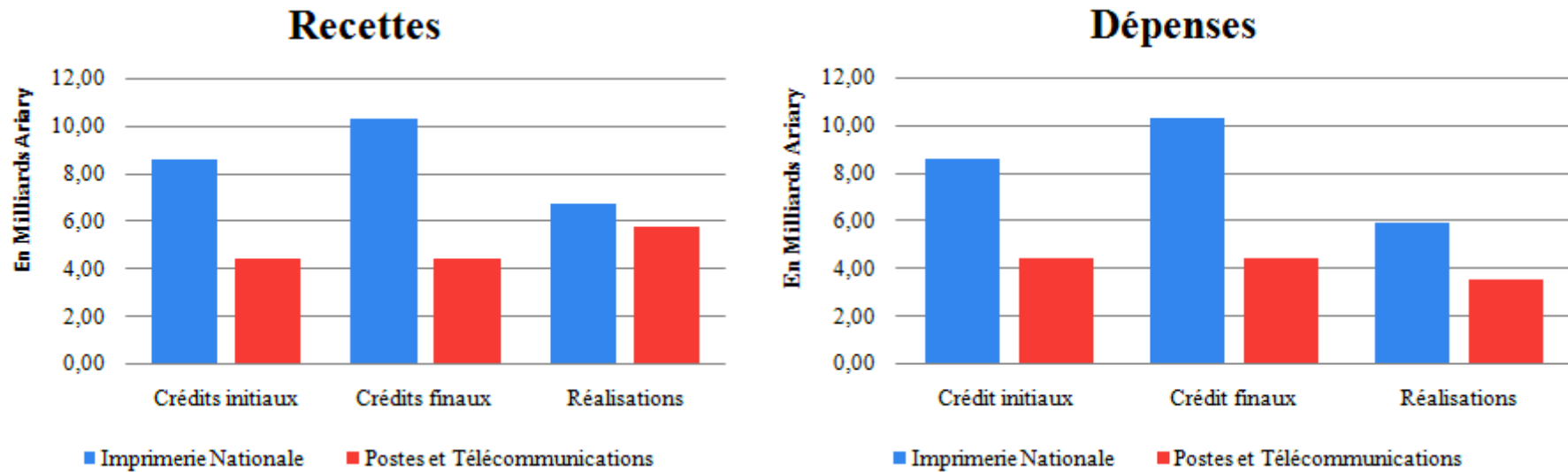
La synthèse de la situation des Budgets Annexes se présentent dans le tableau et les graphes suivants :

Tableau N° 23 : Situation financière des B.A

Budgets Annexes	Recettes				Dépenses				Résultats
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Réalisations	Taux	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	Taux	
Imprimerie Nationale	8 589 100 000,00	10 311 100 000,00	6 671 002 709,60	64,70	8 589 100 000,00	10 311 100 000,00	5 876 619 001,60	56,99	794 383 708,00
Postes et Télécommunications	4 377 000 000,00	4 377 000 000,00	5 731 568 284,00	130,95	4 377 000 000,00	4 377 000 000,00	3 489 223 375,00	79,72	2 242 344 909,00
Total général	12 966 100 000,00	14 688 100 000,00	12 402 570 993,60	84,44	12 966 100 000,00	14 688 100 000,00	9 365 842 376,60	63,76	3 036 728 617,00

Source : *Compte administratif de l'Imprimerie Nationale et des Postes Télécommunications*

Graphe N° 5 : Situation financière des Budgets Annexes



5 - Les Opérations sur les Comptes Particuliers du Trésor

Les CPT figurent parmi les cadres budgétaires institués par la Loi Organique du 26 juillet 2004 relative aux Lois de Finances. Ils retracent, conformément à l'Article 10 de la Loi de Finances pour 2009, les opérations de recettes et de dépenses de l'Etat à caractère temporaire génératrice de créances. En termes d'exécution, la gestion 2009 fait apparaître un montant en recettes de 24,97 Milliards d'Ariary, et un montant de 168,74 milliards d'Ariary en dépenses, dégagant ainsi un solde négatif de 143,77 milliards d'Ariary.

Tableau N° 24 : Situation des CPT en 2009 (en ariary)

Nomenclature	Prévisions initiales ou Crédits initiaux	Prévisions finales ou Crédits finaux	Réalisations	%
Recettes	166 857 049 000,00	166 857 049 000,00	24 965 540 899,17	14,96
Comptes de prêt	308 564 000,00	308 564 000,00	4 272 041 212,92	
Comptes de participation	0,00	0,00	124 237 401,44	
Comptes de commerce	166 548 485 000,00	166 548 485 000,00	20 569 262 284,81	
Dépenses	330 847 891 000,00	330 847 891 000,00	168 738 938 049,33	51,00
Comptes de prêt	20 000 000 000,00	20 000 000 000,00	0,00	
Comptes de participation	144 299 406 000,00	144 299 406 000,00	5 500 000 000,00	
Comptes de commerce	166 548 485 000,00	166 548 485 000,00	163 238 938 049,33	
Excédents des dépenses sur les recettes			-143 773 397 150,16	

Source : CGAF

6 - Les Opérations sur les Fonds de Contre-Valeur

6.1 Situation des Fonds de Contre-Valeur en 2009

Les FCV sont des comptes ouverts pour retracer les opérations provenant des aides en nature ou des aides financières. Lorsque les aides en nature sont vendues au public, les fonds résultant des ventes sont versés dans le compte appartenant à l'Etat.

Tableau N° 25: Réalisations annuelles des FCV (en ariary)

Nomenclature	Prévisions initiales ou Crédits initiaux	Prévisions finales ou Crédits finaux	Réalisations	%
Recettes	14 071 050 000,00	14 071 050 000,00	3 203 279 313,22	22,77
Aide sur Fonds de Contre-Valeur	14 071 050 000,00	14 071 050 000,00	3 203 279 313,22	
Dépenses	3 000 000 000,00	3 000 000 000,00	1 189 065 317,42	39,64
Fonctionnements	3 000 000 000,00	3 000 000 000,00	1 189 065 317,42	
Excédant sur FCV			2 014 213 995,80	

Source : CGAF

6.2 Evolution des recettes et des dépenses sur FCV

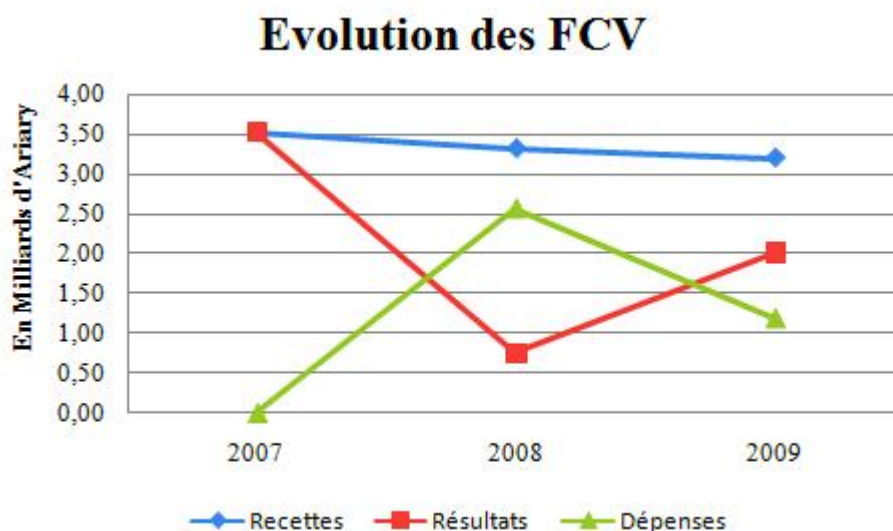
L'évolution des recettes et des dépenses durant les trois dernières années est appréciée suivant les résultats obtenus dans ce cadre budgétaire.

Tableau N° 26 : Résultats des opérations sur FCV de 2007 à 2009 (en ariary)

Rubriques	2007	2008	2009
Recettes (1)	3 516 192 207,98	3 320 520 372,14	3 203 279 313,22
Dépenses (2)	0,00	2 563 568 566,03	1 189 065 317,42
Résultats (1) – (2)	3 516 192 207,98	756 951 806,11	2 014 213 995,80

Source : *CGAF*

Graphe N° 6 : Evolution des opérations sur FCV



7 - Les Opérations en Capital de la Dette Publique

Au sein des Opérations en Capital de la Dette Publique sont ouverts des comptes emprunts distincts les uns des autres. Ces comptes sont crédités (recettes) du montant initial de l'emprunt, débités (dépenses) du montant du capital (amortissement). Par contre, les charges d'intérêt sont enregistrées en dépense du budget général de l'Etat (Cadre I BGE).

Tableau N° 27 : Résultats annuels des opérations en capital de la dette publique (en ariary)

Rubriques	Recettes		Dépenses	
	Prévisions finales	Réalisations	Crédits finaux	Dépenses
Dettes intérieures	1 896 408 000 000,00	0,00	1 803 496 660 000,00	77 800 000,00
Dettes extérieures	786 557 000 000,00	320 942 778 936,63	63 169 000 000,00	190 837 514 911,95
Total	2 682 965 000 000,00	320 942 778 936,63	1 866 665 660 000,00	190 915 314 911,95
Excédent des recettes sur les dépenses				130 027 464 024,68

Source : *CGAF*

Tableau N° 28 : Evolution des soldes budgétaires de 2005 à 2009

(en ariary)

Rubriques	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes définitives	4 045 020 309 570,32	5 369 549 673 839,25	1 934 934 903 829,89	2 718 478 994 004,57	2 062 547 924 462,53
Situation par rapport à l'année précédente (%)		32,74	-63,96	40,49	-24,13
Dépenses définitives	4 474 639 779 581,56	9 970 502 895 783,14	1 952 182 976 176,17	2 899 546 198 967,11	2 330 017 777 185,42
Situation par rapport à l'année précédente (%)		122,82	-80,42	48,52	-19,64
Solde	-429 619 470 011,24	-4 600 953 221 943,89	-17 248 072 346,28	-181 067 204 962,54	-267 469 852 722,89
Situation par rapport à l'année précédente (%)		970,93	-99,62	949,78	47,72

Source :

MFB/DGB/DESB/SSB

Graphe N° 7 : Résultats généraux de l'exécution des Lois de Finances de 2005 à 2009
Résultats généraux de l'exécution de la loi des finances



LOI DE REGLEMENT

II - ANALYSE DES ARTICLES

La présente Loi de Règlement comprend neuf (9) articles.

Les articles 1 à 5 sont consacrés à l'énumération des réalisations et les résultats enregistrés dans les cinq cadres budgétaires. Les opérations des Lois de Finances 2009 se répartissent telles qu'il ressort des documents justificatifs ci-après :

- 1- Opérations du Budget général ;
- 2- Opérations des Budgets Annexes ;
- 3- Opérations des Comptes Particuliers du Trésor ;
- 4- Opérations génératrices de Fonds de Contre-Valeur ;
- 5- Opérations en Capital de la Dette Publique.

L'article 6 constate les dépassements de crédits de fonctionnement et d'investissement au titre de la gestion 2009.

L'article 7 établit le compte des résultats de l'année budgétaire 2009 conformément à l'article 43 de la Loi Organique n°2004-007 du 26 juillet 2004 sur les Lois de Finances, tandis que l'article 8 autorise l'imputation au compte permanent du Trésor des résultats déficitaires soit **267 469 852 722,89 Ariary**.

Enfin, à la présente Loi de Règlement est annexée le Rapport de la Cour des Comptes et statuant plus particulièrement sur la conformité des comptes des Comptables Publics et ceux des Ordonnateurs, et le Compte Général de l'Administration des Finances (CGAF) de la Loi de Finances 2009.

Tel est l'objet de la présente loi.

LOI N° 2015-028
PORTANT LOI DE REGLEMENT



ASSEMBLEE NATIONALE

LOI n° 2015 - 028

portant Loi de Règlement pour 2009

L'Assemblée nationale a adopté en sa séance en date du 03 décembre 2015, la loi dont la teneur suit :

Article premier :

Sont constatées, les opérations budgétaires pour l'année 2009 qui s'élèvent à la somme de **1 705 099 736 174,83 Ariary** pour les recettes encaissées, et à la somme de **1 960 009 691 770, 22 Ariary** pour les dépenses ordonnancées, soit un solde débiteur de **254 909 955 595,39 Ariary**.

Article 2 :

Sont constatés, les résultats nets des opérations des Budgets Annexes pour 2009 qui s'élèvent, en recettes à **12 402 570 993,60 Ariary** et en dépenses à la somme de **9 365 842 376 ,60 Ariary**, dégageant un solde créditeur de **3 036 728 617, 00 Ariary** à savoir :

a- Pour le budget annexe de l'Imprimerie Nationale, en recettes à **6 671 002 709,60 Ariary** et en dépenses à **5 876 619 001,60 Ariary** soit un excédent de recettes de **794 383 708,00 Ariary** à verser aux fonds de réserves de ce budget.

b- Pour le budget annexe des Postes et Télécommunications, en recettes à **5 731 568 284, 00 Ariary** et en dépenses à **3 489 223 375, 00 Ariary** soit un excédent de recettes de **2 242 344 909,00 Ariary** à verser aux fonds de réserves de ce budget.

Article 3 :

Sont constatées, les opérations des Comptes Particuliers du Trésor pour l'année 2008 qui s'élèvent respectivement en recettes à **20 899 559 044, 25 Ariary** et en dépenses à **168 537 862 809,23 Ariary**, soit un solde débiteur de **147 638 303 764, 98 Ariary**.

Article 4 :

Sont constatées, les opérations Génératrices de Fonds de Contre-Valeur qui s'élèvent respectivement en recettes à **3 203 279 313,22 Ariary** et en dépenses à **1 189 065 317, 42 Ariary**, soit un solde créditeur de **2 014 213 995,80 Ariary**.

Article 5 :

Sont constatées, les opérations en Capital de la Dette Publique qui s'élèvent respectivement en recettes à **320 942 778 936,63 Ariary** et en dépenses à **190 915 314 911,95 Ariary**, soit un solde créditeur de **130 027 464 024,68 Ariary**.

Article 6 :

Sont constatés et approuvés les dépassements sur les crédits de fonctionnement et les crédits d'investissement respectivement d'un montant de **265 852 490,10 Ariary**, **24 527 029 431,16 Ariary** constatés à la clôture de l'année budgétaire 2009 tels qu'ils résultent de l'état de dépassement de crédits annexé à la présente Loi de Règlement. Sont autorisés en conséquence les inscriptions des crédits correspondants, à savoir :

- 265 852 490,10 Ariary pour les dépenses de fonctionnement
- 24 527 029 431,16 Ariary pour les dépenses d'investissement

Article 7:

Sont établis, conformément aux répartitions figurant à l'état récapitulatif annexé au présent projet de Loi, les résultats de l'année 2009 qui comprennent :

- 1- le déficit des opérations du Budget Général, soit **254 9009 955 595, 39 Ariary** ;
- 2- l'excédent des opérations des Budgets Annexes, soit **3 036 728 617, 00 Ariary** ;
- 3- la variation nette du solde débiteur des Comptes Particuliers du Trésor soit de **147 638 303 764, 98 Ariary** ;
- 4- la variation nette du solde créditeur des Fonds de Contre-valeur soit **2 014 213 995,80 Ariary** ;
- 5- la variation nette du solde créditeur des comptes d'emprunts, soit **130 027 464 024, 024 Ariary**.

Article 8 :

Est autorisée, l'imputation au Compte Permanent du Trésor de la somme de **267 469 852 722,89 Ariary**, montant des résultats déficitaires de l'année 2009.

Article 9:

La présente loi sera publiée au Journal Officiel de la République. Elle sera exécutée comme loi de l'Etat.

Antananarivo, le 03 décembre 2015

LE SECRETAIRE, **LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE,**

RAKOTOMAMONJY Jean Max